

MS 2348

Traité des Armes d'Estreans  
par La Fresnaye

Transcription de l'ELSAMHE  
v1.0 de janvier 2022

## Introduction

*René Bret, sieur de La Fresnaye (ou Bret de La Frenays), est un maître d'armes Parisien ayant vécu sur « les fossés » entre les portes Saint-Germain et de Buci. Il fait bâtir une maison à Saint-Germain-des-Prés aux alentours de 1640. Il cosigne les statuts des maîtres d'armes de la ville de Paris de 1633 et 1644.*

*Il est l'auteur d'un manuscrit d'escrime traitant de l'épée seule et du poignard, dont une copie, le MS 2348 - Traité des armes d'Estreans par La Fresnaye se trouve à la Bibliothèque de Rennes Métropole. L'ouvrage d'origine pourrait dater de 1660 et peut avoir été copié par un membre de la famille Robin d'Estréans (dont les armoiries familiales apparaissent sur la copie) en 1683 puis légué à la bibliothèque de Rennes parmi 10 000 livres en 1744.*

*Manuscrit copié à Paris en 1683 par d'Estréans. Volume in-4° en reliure d'époque plein veau brun, dos à nerfs orné, d'environ 200 pages et d'environ 20 lignes à la page. Les armoiries de la famille Couët du Vivier de Lorry dessinées sur la page de titre.*

*Une note liminaire du scripteur nous donne le nom de l'auteur de ce traité du duel à l'escrime et renseigne sur les circonstances de la rédaction du texte; il est précisé que La Fresnaye était le beau-père de Du Jonc « si fameux entre les Bretons ». Nous avons trouvé un Charles d'Estreans conseiller au Parlement de Bretagne, dont un portrait est au musée de Bretagne à Rennes et d'autre part un Robert Du Jonc, procureur syndic vers 1640.*

*Source : Wiki FFAMHE*

## Description du manuscrit

Titre : Traité des armes d'Estreans [par La Fresnaye]

Lieu actuel : Bibliothèque Les Champs Libres, Rennes, France

Lieu d'édition : France - France (Nord) - Ile-de-France - Paris

Date : 1683

Langue : Français

Type de document : Livre manuscrit

Période du contenu : 17<sup>e</sup> siècle

Numérisation : Archimaine - 2019

Disponible au lien suivant :

[www.tablettes-rennaises.fr/app/photopro.sk/rennes/detail?docid=427791#sessionhistory-ready](http://www.tablettes-rennaises.fr/app/photopro.sk/rennes/detail?docid=427791#sessionhistory-ready)

## Complément d'information

Support : Papier

Importance matérielle : 198 p.

Reliure : Reliure 18<sup>e</sup> siècle veau brun marbré, dos orné à cinq nerfs, pièce de titre

Hauteur en cm : 22

Largeur en cm : 18

Licence de la numérisation Creative Commons

La numérisation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons  
Marque du Domaine Public 1.0.

Numéro d'inventaire Ms 2348

Domaine public

Référence : L-2021-0392642

Mise en ligne de la numérisation : 26/10/2020

### **Règles d'édition**

La graphie du document est rigoureusement respectée. Toutefois, suivant l'usage dans l'édition de textes modernes français, les lettres i,j et u,v sont transcrites suivant l'usage actuel, l'accent grave est employé sur les lettres a et u dans prépositions et les adverbess monosyllabiques (à, là, où).

La ponctuation, l'emploi des lettres majuscules ou minuscules suit l'usage actuel.

La disposition du texte est respectée sans toutefois conserver ni indiquer les retours à la ligne et sauts de page.

Les notes de bas de page indiquent les transcriptions incertaines, ainsi que quelques informations et compléments sur des mots et locutions, issues de nos propres recherches lors du travail de transcription. Il nous a semblé utile de les y laisser.

### **Droits d'utilisation**

Cette transcription est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons CC BY-SA : auteur crédité, utilisation commerciale autorisée, adaptations partagées selon les mêmes termes.



### **Transcription et édition**

Par l'ELSAMHE, Écoliers libres de Strasbourg en Arts Martiaux Historiques Européens.

Philippe Cam avec la contribution et les conseils éclairés  
d'Olivier Dupuis et Nicolas Donnadiéu.



*Note manuscrite*

Achat librairie Davy 2013 (2100€)

*Note manuscrite*

Charles Robin d'Estreans

Conseiller au Parlement de Bretagne

(son portrait est au musée des B[eaux].A[rts])

à Rennes

La Fresnaye beau-père de Robert du Jonc

Procureur Syndic

*Tampon*

DE TALHOUËT

DU CABINET DE LA LAMBARDAIS

*Note manuscrite*

MS 2348

## Traité des armes

*Gravure*

**d'Estreans**

à Paris mil six cents quatrevingtz trois.

*Tampon*

BIBLIOTHÈQUE RENNES MÉTROPOLE

## Avertissement

La Fresnaye maistre d'armes à Paris, est l'auteur de ce livre. Il étoit beupere et maistre<sup>1</sup> de du Jonc, si fameux entre les Bretons ; et on peut inferer<sup>2</sup> de là, et de ses écrits qu'il étoit fort habile homme. On void dans son avant propos qu'il a composé ce traité, sous le regne de ce Roy. Il y a apparence que ce fut au commencement de sa minorité ; y ayans quantité de termes qui ne sont plus françois. Il avoit dessein de le mettre au jour ; et il l'eust fait, si la mort ne l'eust prévenu. Cette mort a bien changé le sort de ce livre car loin de le rendre public, la veuve du défunt en garde l'original comme un thresor ; ne sachant pas que son gendre de Brie<sup>3</sup>, mon maistre, en a tiré une copie. Il ne l'a néanmoins jamais prestée à d'autre qu'au Comte de Crissay en Poitou et à moy. Comme ce fut par adresse qu'il surprit l'original, il eust plustost soin de le faire transcrire promptement qu'il n'eut le temps d'en rendre la copie correcte. C'est ce qui fait qu'il y a plusieurs fautes. Dans des endroits le copiste a oublié des mots qui troublent tout le sens, et en d'autres il y a des chapitres qui manquent : comme le second du troisieme livre, dont il n'y a que quelques lignes du commencement, et le suivant dont les titres et le commencement n'y sont pas. Pour moy, qui en le décrivant n'ay eu d'autre but que ma propre satisfaction, je ne me<sup>4</sup> suis pas mis fort en peine d'en corriger les défauts, en changeant les vieux mots et en suppléant aux endroits qui sont défectueux. Mon maistre m'enseigne la mesme methode de faire des armes que celle qui se lit icy, et par là je scay mesmes jusques à ce qui n'y est pas. D'ailleurs comme il n'y a que mes plus proches parens, ou mes intimes amys, qui puissent m'obliger à le leur prester, qu'ils s'en prennent à eux mesmes s'ils n'y rencontrent pas ce qu'ils y cherchent.

# Premiere partye du Tratté des armes

## Premier livre

### Avant-propos

Auparavant que j'entre en matiere, il faut que je fasse cognoistre, à ceux qui ne veulent conceder ny art ny science à cette profession qu'étant fondée sur la raison et sur la demonstration, on luy pourroit donner le nom de l'un et de l'autre : mais d'autant qu'elle se fait plus paroistre par ses mouvemens extérieurs et autres actions visibles, que par la seule operation de l'esprit, j'espere à tout le moins qu'on ne luy pourra disputer le titre du premier et du plus noble de tous les arts liberaux puisqu'il a pour objet necessaire et naturel, la conservation de nostre vie, et celle de nostre honneur pour, pouvant par ses préceptes sauver l'un et l'autre, a mil braves courages qui pleins de fougue et de furie ignorans les regles de la defensive, le precipitent le plus souvent dans un double malheur faisant perir leur ennemys et se perdans eux mesmes ce

---

1 « et maistre » est ajouté au-dessus de la ligne avec une encre plus claire.

2 Correction de « inserer » par « inferer » par la même encre que celle employée pour l'ajout de « et maistre ».

3 Possiblement Jean de Brye, maître d'arme français, auteur du traité d'épée de cour « L'Art de tirer les armes, réduit en abrégé méthodique » publié en 1721.

4 Ce mot est écrit par-dessus un autre, peut-être « suis ».

qui n'arriveroit sans doute, si l'adresse estoit jointe au courage, pour s'en servir avec raison dans la défense de nostre vie, pour celle de nostre foy, et pour le service de nostre prince : étant non seulement nécessaire pour le combat singulier s'il estoit permis, mais aussy en tout rencontre où l'adresse paroist avec un tel avantage, que ses plus grands hommes, qui ont acquis la gloire et l'estime qui les immortalise ayant rendu des preuves si prodigieuses de leur valeur que ce devoit passer pour ridicule ou ignorant, de dire ou de revoquer en doute que l'adresse à l'épee ne soit nécessaire pour estre capitaine ou soldat, et qu'elle ne deust servir que pour ce crime qui se nomme duel. Les Romains, qui ont estes les plus exempts de cette passion, sinon quand il y alloit du bien publicq, et de l'honneur de leur patrie, s'étoient rendus si redoutables à leur ennemys étans plus adroits qu'eux à l'épée ; qu'ils ont vaincu par elle la pluspart de l'univers : et les grecs avant eux ont fait des exploits si admirables, et notamment cet invincible Alexandre avec sa phalange composée d'hommes adroits, qu'il fit plus de conquestes en peu d'années que les autres cy dessus en plusieurs siècles. Et nostre Martel à la journée de Tours tua plus d'ennemys dans un seul jour avec l'épee, qu'on en feroit mourir en cent batailles avec les armes à feu dont on se sert à present. Que si l'adresse a tant paru en general, elle n'a pas moins éclaté dans le particulier, témoin ce grand monarque cy devant allégué dans la ville des Malliens<sup>5</sup> combattant seul contre cent habitans qui ne pouvoient l'approcher sans mourir de son epée : et cet horace Romain<sup>6</sup> qui combatit et vainquit les trois Curiaces et remporta sur eux par son adresse et par son art, une si triomphante victoire comme celui de mesme nom<sup>7</sup> qui arrêta toute une armée sur un pont, pour donner temps<sup>8</sup> à ses gens de les rompre, sauvant à mesme temps sa ville et sa patrie. C'est un Marcus Sérvilius qui fit vingt deux combats singuliers, contre autant d'ennemys de sa Nation qu'il vainquit de son épée par son adresse et sa valeur. Mais sans fouiller davantage l'antiquité, que n'a point fait nostre Henry ayeul de notre Monarque, lequel a tant de fois trempé son épée dans le sang des ennemys de son état et de ses rebelles, et mis les envieux de sa fortune en fuite et en desordre : et ne voit on pas aujourd'huy et de tous temps notre Nation donner la ferveur et l'épouvente aux ennemys étrangers, et remporter sur eux tant de si belles victoires plus par l'épée de notre généreuse Noblesse et de nos soldats, à qui rien ne fait obstacle ayants cet arme en main que par aucun autre instrument, que si le recit ne choquoit quelques critiques, je ferois voir tant d'actions, où l'adresse a paru d'homme à homme, que ceux qui tachent par leur calomnies d'abaisser cette profession, pour en élever quelque autre, dont on se passeroit beaucoup mieux, se voient contraints de se taire ou de passer pour ridicules et medisans. Les plus grands hommes de l'antiquité l'ont exercée, et enseignée publiquement, monstrant à la noblesse et aux soldats la science et la façon de vaincre leur ennemy avec l'épée. Et mesme encore à present au rapport de plusieurs auteurs dignes de creance, et entre autres de François Pinard, qui a été dix ans aux Indes Orientales, cet art est dans une telle estime, que l'on tient au rang des Princes et des grands Seigneurs ceux qui l'enseignent, portant au bras droit, la marque des maistres en fait d'armes, en leur langue nommée esdru<sup>9</sup> ; Que les Roys de

5 *Peuple de l'Inde centrale soumis par Alexandre le Grand lors de la campagne d'Inde (327-325). Existe également sous la graphie « Mallieus » dans certaines sources.*

6 *Publius Horatius, présent au combat des Horaces et des Curiaces.*

7 *Horatius Coclès, célèbre pour avoir défendu face aux Étrusques les ponts devant Rome.*

8 *Les mots «mesme temps» sont barrés à cet emplacement ; comme on les retrouve plus loin, cette erreur trahit peut-être une erreur de recopie lors d'un saut de ligne.*

9 *Terme confirmé dans le Voyage de François Pyrard de Laval, 1679, p. 187 : «[il] luy donna une grande*

ces belliqueuses nations leur mettent avec autant d'appareil et de ceremonie, que l'on fait aux plus grands, pour montrer l'estime qu'ils font de cette profession, l'une des plus considerables de leurs etats. Mais comme le temps et la negligence des hommes ruine le plus souvent les bonnes et les excellentes choses. Il est a présumer que ceux cy ne jouyront pas plus long temps d'un tel avantage que les autres que j'ay cy dessus alleguez ; lesquels ayans negligéz ou peut estre mepriséz une telle discipline, ont aussy perdu l'empire et l'estime qui les faisoient craindre et admirer de tout le monde : et ensuite la creance qui obligeoit les autres nations d'aller se faire instruire en Italie : dont la nostre reçoit un tel avantage ; ayant des maistres capables de l'enseigner, que non seulement le profit en demeure à l'état, ces deniers n'en sortans plus à cet effect que mesmes les étrangers y en apportent de toutes parts pour venir s'y faire instruire. Ce qui a donné sujet à nostre invincible monarque Louis quatorziesme non seulement de ratifier les beaux et anciens statuts et privileges, que les prédécesseurs ont concedéz aux maistres en fait d'armes de sa bonne ville de Paris, mais encore les a voulu combler d'honneur, en ennoblissant quelques uns des plus anciens avec leur posterité, tant pour reconnoistre les services qu'ils ont rendu à l'état, y ayant attiré cet art des pays étrangers, et ceux qu'ils ont aussy fait paroistre de leur personnes, en servants actuellement dans des armées, que pour obliger les autres de maintenir l'honneur de cette profession, empeschant qu'elle ne soit prophanée à l'avenir, comme elle l'est à present en beaucoup d'endroits de ce Royaume par un tas d'ignorans et mal vivans qui se mes leur de l'enseigner, et qui la rendent méprisable envers ceux qui qui<sup>10</sup> ne sçavent pas faire distinction du vice à la vertu, ny de l'ignorance à la science, mettant au mesme rang et parallele ceux qui l'enseignent. Mais comme c'est un mal qui requiert d'autres remedes que n'inutiles plaintes, j'ayme mieux les abandonner, pour m'acquiter de ce que j'ay promis au commen[cemen]t de cet avant propos, qui est de faire voir la verité de cette science et les moyens de l'aquerir.

## Table des chapitres contenus en ce premier livre

Des qualitéz requises pour rendre l'art en fait d'armes parfait - - -	chap. 1. F.
Du jugement et de son application - - -	chap. 2. F.
Du courage et de son election - - -	cha[p]. 3. F.
De la force et de sa division - - -	chap. 4. F.
De la vitesse et de ses effects - - -	chap. 5. F.
De la justesse et de ses regles - - -	chap. 6. F.
De la souplesse du corps et de son excellence - - -	chap. 7. F.
De la subtilité du poignet - - -	chap. 8. F.
De la vigueur et de sa distinction - - -	cha[p]. 9. F.
De la disposition ou legereté - - -	chap. 10. F.
Des diverses opinions de se servir de l'épée - - -	cha[p]. 11. F.
Opinion des maistres pour la garde principale - - -	cha[p]. 12. F.
Conclusion sur le sujet de la garde principale - - -	ch[ap]. 13. F.

## Fin de la Table

---

*dignité, qui est de Maistre tireur d'armes, qu'ils appellent esdru».*

10 Doublement de « qui » avec la page précédente.

# Des qualités nécessaires pour rendre l'art en fait d'armes parfait

## chap. 1.

Le plus beau secret de cette science étant celui de donner sans recevoir, et de remporter sur l'ennemy la victoire et l'honneur, le jugement et le courage étans la baze et le fondement qui en font mouvoir tous les Ressorts, le premier pour sa Theorie et le second pour les effets de sa pratique etans l'un et l'autre donnéz par la nature aux uns plus, aux autres moins ; fait aussy que les uns et les autres y reussissent plus ou moins adroits. Mais comme ces deux belles qualités ne peuvent pas produire d'elle mesme une pratique bien certaine, si elles ne sont appuyées et secondées de celles du corps ; il faut avoir recours à l'art, qui le peut rendre susceptible des mouvemens de l'esprit, et capable d'exécuter ses ordres, avec la mesme agilité et promptitude, qu'il en aura jugé le temps et connu l'occasion comme le seul et le plus véritable moyen d'y estre parfait. Que si l'on m'objecte la difficulté ou mesme l'impossibilité d'y pouvoir atteindre, à cause de la trop grande disproportion qu'il y a, entre les productions de l'esprit et celles du corps ; et qu'ainsy la proposition que j'avance soit plustost imaginaire que dans la nature : j'ose neantmoins dire qu'encore qu'il n'y ait rien dans la nature de si parfait qu'il ne soit meslé de quelque sorte d'imperfection, qu'on ne laisse pas d'y rencontrer beaucoup de choses qui sont parfaites en les comparant les unes aux autres et en les estimant du plus au moins. Car comme, la force, la vitesse, la souplesse, la subtilité, la justesse, la disposition et la vigueur, sont les qualités que le corps doit avoir, pour agir par les ordres du jugement dans l'offensive et dans la défensive, qui sont les deux parties essentielles de ce traité, il ne faut point douter que celui qui les aura acquises, ne puisse exécuter et mettre en pratique, ce que la science ou la theorie luy fera connoistre. Car tout ainsy que la balle d'un pistolet, ou d'une autre arme de pareille nature, ne peut à cause de sa vitesse estre empêchée d'aller au but où l'on desire ; une autre estocade poussée d'un point à l'autre dans une juste mesure doit avoir le mesme effect que je viens de dire par une raison que ne peut estre valablement contredite, qui est que l'action de celui qui attaque, prevenant celle de celui qui défend, rend par consequent sa parade posterieure et l'empesche d'avoir son effect, n'agissant qu'au second temps qui est celui de la retraite. Car d'alleguer l'inégalité de distance qu'il y a entre ces deux mouvemens cy dessus ce n'est rien dire, puisque le fort de l'épée de l'attaquant, le rend maistre de la ligne et du faible de celle de l'attaqué dans l'instant que le coup se donne. Il n'y a donc qu'une autre assez faible objection à combattre : qui est celle de dire que l'on poussera de mesme temps, ou que l'on ne souffrira pas la mesure : mais comme il est impossible de découvrir une<sup>11</sup> intention, qui est cachée au dedans si elle ne se communique au dehors par quelque action qui la rend visible, le mesme temps ne peut avoir lieu en cet endroit ; puisque de deux choses égales, celle qui commence d'agir a plustost finy son action que celle qui la suit et qui n'agit qu'après l'autre ; et pour ce qui est de ne pas souffrir que la mesure se gagne, comme il est beaucoup plus naturel d'aller en avant, que non pas en arriere, et que celui qui recule pour faire quelque fausse demarche, ne voyant pas où il pose ses pieds ; il est de nécessité qu'il reçoive sans qu'il puisse se consoler en rendant la pareille dont il s'ensuit que la vitesse accompagnée des autres qualités cy dessus,

---

11 *Ce mot est écrit par-dessus un autre, peut-être un « i- » qui serait le début du mot suivant par erreur.*

peut donner la dernière perfection à cette science. Que si quelque autre m'oppose encore la difficulté d'acquiescer cette vitesse jusqu'au point où je la desire, la chose n'étant pas impossible ny sans exemple, puisque beaucoup la possèdent, et que sans mentir aucunement je me puis vanter de l'avoir eue au degré que les plus adroits n'en pouvoient pas empêcher l'effect : ainsy que beaucoup de gens de qualité encore vivans le peuvent témoigner. Cela n'empêchera pas que je ne fasse la même preuve par le jeu composé que je viens de faire par le jeu simple. Le jeu composé étant inventé pour les suppléer au défaut de la vitesse du jeu simple que tout le monde n'est pas capable d'acquiescer, peut par ses ruses et observations obliger l'ennemy à certaines nécessités comme d'avancer, demeurer ou reculer, parer la feinte au lieu du coup, d'attaquer ou de se défendre. Car s'il leve, s'il baisse, s'il écarte de la ligne en dehors ou en dedans le fort de son épée, il est indubitable qu'il recevra, si dans les temps qu'il fait l'une de ses actions, entrant ou étant dans la mesure on luy pousse de pied ferme, parce que telles actions étans contraires les unes aux autres : il n'est pas possible qu'elles se puissent trouver ny recontraire dans un même temps, la vitesse de l'un et de l'autre étant égale. Ce que je viens de dire en faveur de l'attaque tant du jeu simple que du composé se peut aussi vérifier dans celui de la défensive : car si l'ennemy manque de vitesse, ou de finesse suffisante pour agir dans l'une ou l'autre partie, il est assuré qu'il n'y rencontrera que sa confusion : d'autant que tout ce qu'il voudra entreprendre étant facile à découvrir : on aura tousjours assez de temps pour empêcher ses desseins. Ceci étant ce me semble suffisamment démontré il faut passer aux qualités du corps dont j'ay déjà parlé, afin d'expliquer leurs termes et bailler<sup>12</sup> aux uns et aux autres l'application qu'elles doivent avoir afin de rendre cette matière plus claire et plus intelligible.

## Du jugement et de son application chap. 2.

Je ne serois pas peu empêché auquel des deux je donnerois le premier employ en cette pratique au jugement ou bien au courage : attendu que l'un et l'autre sont également nécessaires. Car quand je considère que le courage est le premier agent qui donne et anime nos entreprises lesquelles sans luy sont froides et languissantes, et que souvent il les conduit à leur perfection assez heureusement sans les effets du Jugement lequel sans le courage se cache plutôt de l'ennemy qu'il ne cherche à le combattre, je donnerois volontiers le premier rang au courage. Mais quand d'autre part je considère qu'entre toutes les actions humaines et bien réglées le jugement et la prudence en tiennent indubitablement le gouvernail ; et que cette vertu sans contredit est la Reyne des autres, je ne crois point faillir de luy donner le premier lieu dans la conduite de cet art puisqu'il doit moderer les passions, faisant trouver un milieu pour se servir avec avantage des autres qualités qui le peuvent rendre parfait. Son premier employ sera donc de remarquer le temps de donner lieu au courage d'exécuter ny trop tost ny trop tard, de connoître le fort et le faible de son ennemy tant celui du corps que celui de son épée, de découvrir ses desseins pour agir par le contraire d'iceux connoître et juger la mesure, y entrer sans danger et la rompre à propos quand il faut avancer, reculer ou tenir ferme, juger par l'attouchement de l'épée de la force ou de la faiblesse de son bras, s'il veut prendre le temps pousser à contretemps, attaquer ou

---

12 [vieux] Donner.

se défendre discerner le faux temps du véritable et le coup d'avec la feinte, et obliger l'ennemy d'attaquer l'endroit le plus fort au lieu du plus faible, qui sont en partie les effets du jugement.

## **Du courage et de son election** **chap. 3.**

Comme j'ay donné au jugement la conduite de cette theorie, je donneray pareillement au courage celle de la pratique : mais comme tous courages ne sont pas égaux ny propres à mesme effect, il faut faire voir celuy qui est le plus capable d'exécuter les plus belles actions.

Le courage furieux est trop bouillant engendre la précipitation et le desordre, empesche les effects du jugement ne luy donnant pas le temps de reconnoistre le danger, et ruine par ce moyen tous les meilleurs desseins, et toutes les plus belles entreprises. Celuy qui luy est opposé par sa froideur, en negligant ou en méprisant son ennemy, se void quelques fois poussé dans un tel desordre par l'attaque furieuse et irreguliere de quelque vigoureux mal adroit qu'il est vaincu avant de se reconnoistre.

Desapprouvant donc ces deux extremitéz je donneray mon approbation à celuy qui se trouve au milieu, comme étant le meilleur et le plus temperé, prenant du premier la resolution d'entreprendre et attaquer, et du dernier le jugement et la prudence, pour éviter le danger qui sont les deux qualitéz d'un courage parfait.

## **De la force et de sa division** **chap. 4.**

Ce n'est pas de cette force d'esprit que l'on appelle vertu morale que l'on doit genereusement opposer contre toutes sortes d'accidens humains dont je prétends de parler, encore qu'elle peut avoir quelque part en ce rencontre, celle que je veux décrire étant d'une autre nature : j'en parle aussy d'une autre façon.

Je diviseray donc à cet effect cette force du corps dont est question en trois parties differentes, dont la premiere se doit rencontrer aux pieds comme étans la baze et le fondement sur lesquels toutes les autres parties sont opposées, afin d'estre disposée pour agir dans tous les mouvemens de cette pratique avec la force et la liberté requise.

La deuxiesme partie est au bras et à la main tant pour parer, soustenir, resister, engager, et serrer l'épée et la tenir ferme que pour ne la laisser aller à bas apres avoir poussé, ainsy que la plupart qui reçoivent par cette seule faute.

La troisieme partie se doit trouver aux épaules et au reste du corps, soit pour choquer et terrasser l'ennemy, en venant aux prises, se soustenir en tournant à droit ou à gauche, en se servant de la souplesse, que par tout ailleurs où cette qualité est necessaire, je feray voir cy apres la methode de l'aquerir.

## **De la vitesse et de ses effets** **chap. 5.**

La vitesse est si estrange en ses effects qu'elle porte l'admiration dans tous les esprits car comme

cette qualité se fait paroistre dans un instant, elle trompe les sens les plus subtils, et les yeux les plus clairvoyans. C'est pourquoy si je l'ay comparé à la balle d'une arme à feu dont l'effect ne peut estre empesché, je ne croy pas m'y estre beaucoup trompé puisque cette action étant naturelle et si fort commune, j'ay cru qu'elle se pouvoit imiter ou à tout le moins approcher de si prés, que le mesme effect pourroit s'ensuivre. Je feray connoistre à pratiquer les moyens de l'aquerir cy apres.

## **De la justesse et de ses regles chap. 6.**

Par ce terme de justesse il faut entendre une si juste opposition du fort de nostre épée au faible de celle de nostre ennemy, qu'on le puisse chasser haut ou bas, à droit ou à gauche hors de la ligne, dans le temps que le corps s'ajuste dans le mouvement de son épaule droite, ou à la partie opposée au faible de son épée, avec une justesse et proportion des parties du corps avec celle de l'épée pour en former leur mouvemens et les unir ou separer dans l'occasion qui se presente quelques fois, de parer du corps et de donner de l'épée et aussy du fort d'icelle, en appuyant le faible au corps de l'ennemy, unir et ajuster si bien les pieds sur une mesme ligne, quand on marche à petit pas, ou quand on pousse de pied ferme, que la distance qui les separe soit tousjours égalle, pour tenir le corps en sa force, et que le pied gauche comme aussy le droit ne s'en écartent non plus, observant tousjours les distances pour les mesmes causes.

## **De la souplesse du corps et de son excellence chap. 7.**

La souplesse et la liberté du corps supplée à la justesse de l'épée qui peut estre trompée par divers moyens comme de parer les feintes au lieu du coup, de s'ébransler au lieu de prendre le temps, d'estre surpris par un engagement impreveu, ou quand l'ennemy se jerte avec furie en avant, ne se souciant de recevoir pourveu qu'il puisse donner, ou la crainte a fait égarer le jugement, de façon que l'on n'est plus en état sinon de se sauver de ses atteintes, ou eviter par cette adresse et par cette subtilité de corps le danger que l'on pourroit encourir sans cette qualité, de laquelle se servant en plusieurs rencontres, on pourra donner de l'épée cependant que le corps se garantit par sa souplesse. Je feray voir autre part les moyens d'en aquerir l'habitude.

## **De la subtilité du poignet chap. 8.**

C'est de la subtilité du poignet que je pretend de parler et non d'autres. Elle consiste dans les moyens de faire passer la pointe de l'épée, dans le moindre et le plus petit espace qu'il est possible : tant pour oster à l'ennemy le moyen de s'en rendre le maistre et de gagner la ligne que pour luy oster la connoissance du dessein que l'on peut avoir, la tenant quelques fois dans un perpetuel mouvement, dans l'occasion de s'en servir pour obliger l'ennemy à produire quelque action où il puisse estre pris sur le temps pour avoir la facilité de faire toutes sortes de feintes et apeller doubler ou simpler, ou autre mouvemens subtils contre une force de bras superieure.

Je n'en diray rien davantage puisque la pratique que j'en feray voir sera assez suffisante pour montrer la necessité qu'il y a d'en scavoir user.

## De la vigueur chap. 9.

Cette vigueur dont je veux parler est tellement necessaire dans les effects de cette pratique, que sans elle il est bien difficile d'arriver à sa perfection car encore qu'il ne soit pas besoin de donner plusieurs coups pour obtenir un entier avantage ; puisqu'un seul bien ajusté dans le mouvement de l'épaule droite de l'ennemy est assez capable d'arrester le plus fougeux, il s'en trouve quelques fois d'aucuns qui ont la parade si bonne et qui n'ont pas la riposte de mesme, qu'on est obligé d'attaquer et redoubler plusieurs fois contre telle sorte de gens. Or par cette vigueur dont est question je n'entends pas une furie ou précipitation mal ordonnée, encore moins tous ces grands efforts dont on se sert aujourd'huy soit en retirant le bras pour donner de plus grands coups, courant et marchant en avant sans aucune connoissance ny du temps ny de la mesure, criant et hurlant ainsy que gens barbares et hors du sens, sans aucun jugement et aucunes précautions pour éviter le danger et les mauvais evenemens ; mais bien d'une certaine vigueur et promptitude accompagnée de jugement, qui fasse connoistre le peril sans l'apprehender, et qui donne les moyens d'exécuter avec vistesse et resolution ny trop tost ny trop tard ce qu'il jugera estre à propos.

Cette vigueur doibt estre attribuée à tous les membres en general, et notamment au bras qui doibt exécuter, et elle doibt estre distribuée avec une telle discretion du maistre à son écolier, qui entre dans les principes ; qu'au lieu de le presser et charger, comme plusieurs qui croyent faire merveille par ce moyen ; il luy donne le temps d'observer les regles generales, et d'exécuter avec patience ce qui est si necessaire pour ajuster les parties du corps avec celles de l'épée, pour dans le temps et l'occasion se servir de cette vigoureuse roideur<sup>13</sup> qui peut avec les autres qualitéz cy dessus rendre cette pratique parfaite.

## De la disposition ou legereté du corps chap. 10.

Encore qu'une grande legereté ou disposition du corps, ne soit si absolument necessaire, que les autres qualitéz cy dessus : elle ne laisse pas neanmoins de servir en plusieurs rencontres, donnant le moyen d'allonger de plus loin la retraite en étant plus facile à faire pour se débarrasser d'un ennemy qui est plus fort de corps et qui veut venir aux prises pour le tourner à droit et à gauche, pour luy faire changer de place, ou pour luy oster la connoissance de la mesure et du dessein que l'on former, pour luy pousser quantité de petits coups au bras, à la main, à la cuisse, à la teste, et autres parties les plus avancées qui ne laissent pas d'incommoder, et de donner quelques fois l'avantage sans beaucoup de peril. Voyla quant aux qualitéz qu'il faut avoir pour estre estimé parfait en cette science. Voyons maintenant les diverses opinions du vulgaire touchant la maniere de se servir de l'épée.

## Opinions communes de la maniere de se servir de l'eepee<sup>14</sup>

La nature mettant toutes choses en œuvre quand il est question de conserver son estre, fait que les opinions sont si divisées touchant la methode la plus assurée de garder et de conserver le corps avec une arme qui a peine en peut couvrir une partie ; que je n'aurois jamais finy, si je voulois toutes les rapporter afin de les combattre par mes raisons c'est pourquoy me contentant de faire voir celles qui choquent le plus le sens commun ; je laisseray les autres à ceux qui les voudront examiner.

Il y en a aucuns lesquels mettans toutes les defences dans le fort et la garde de leur épées, posent l'un et l'autre si haut ou si bas que le reste du corps est entièrement découvert. Les uns avancent tellement le corps sur la jambe droite ayant l'épée à terre ou si bas qu'elle semble y toucher, ou le retirent si fort sur la gauche qu'il leur est impossible de se défendre de la vitesse de l'estocade de pied ferme, ny d'agir d'une telle extremité, ny mesme de demeurer en force.

Quelques autres ayant plustost recours à la force qu'à l'art tiennent tellement leur épée avec leur deux mains qu'ils s'imaginent avoir trouvé le secret pour vaincre tout le monde. Mais comme il n'y a aucune defence à la teste ny au petit ventre, que le costé gauche est entierement decouvert à cause de l'angle qui se forme au dessus du bras gauche entre le poignet et le coude par où l'épée peut passer en seconde et donner au cœur, que la main gauche peut estre estropiée n'étant à couvert de la garde, et que pour l'ordinaire le dessein de telles gens ne va qu'à parer pour donner de plus grands coups, ils peuvent parer la feinte au lieu du coup, et le recevoir beaucoup plus grand et plus dangereux dans une telle posture, que si le corps étoit plus de côté, et mieux couvert de leur épée. Pour ceux qui veulent parer de la main gauche comme du poignard, il est si facile de leur donner dans icelle ; ou de la percer avec le corps ; ou de la tromper avec la feinte ; ou bien sans s'arrester à elle, pousser à la partie où leur faible de l'épée sera posé ; ou encore faire un appel d'engagement à l'épée pour les faire partir les premiers, que ces raisons cy dessus sont suffisantes pour s'opposer à celles qu'ils veulent apporter au contraire. Mais les plus déraisonnables de tous sont ceux qui se moquent de la science et du travail des autres assurans qu'il n'y a que la fortune et le courage qui ayent le plus de part à la victoire et que c'est perdre le temps, que de penser acquerir la perfection d'un art si hazardeux ; puisque les plus habiles y perissent aussy bien que les plus ignorans : étans peut estre fondéz sur l'exemple de quelqu'un qui par l'accident de quelque épée rompue, quelque glissade ou chute inopinée, pour se trop hâter, pour s'emporter de cholere, pour avoir meprisé ou negligé l'ennemy, n'usant de la précaution requise ; ou comme il arrive assez souvent par le vice<sup>15</sup> d'une épée lacheté et poltronnerie se sont laisséz battre au lieu de se servir de l'avantage de leur adresse. Cela n'empesche pas que la science ne demeure tousjours veritable puisque tous ces obstacles cy dessus sont autant d'accidens qui sont hors de l'essence. De l'opinion du vulgaire je passeray à celle des maistres qui enseignent.

---

14 Un «e» surnuméraire semble avoir été raturé à la fin du mot «epee».

15 Transcription incertaine.

# Opinions des maistres touchant la garde principale chap. 11.

Comme il est permis à un chacun de penser ce qu'il veut et d'agir comme bon luy semble pour enseigner un art où il a été receu pour maître il ne faut pas s'étonner si la plupart adorent leur inventions, de crainte de perdre leur estime en approuvant ou se conformant à celles de leur compagnon car les uns de crainte d'en approcher sans considerer que toute extremité doit estre vitieuse, soutiennent que la garde de prime doit estre la principale de toutes les autres, comme celle où le corps se rencontre en achevant de tirer l'épée du costé, étant mesme comme il leur semble plus propre à épouvanter l'ennemy, la pointe de l'épée étant plus proche de ses yeux que les autres qui sont après, ainsy que font beaucoup d'étrangers, lesquels joignent encore la main gauche comme pour une plus grande précaution mais comme il est bien difficile d'aquerir une plus grande perfection en quelque art ou science que ce soit si les principes n'en sont bons ; cette garde étant située dans une extremité, où l'épée qui n'est qu'une ligne droite ne peut estre capable de garder et couvrir le corps ainsy panché et courbé comme il est ; que l'on peut gagner et forcer l'épée par le dehors pour donner en quinte au petit ventre, sans hasard du mesme temps, pousser ou passer en prime sous la pointe d'icelle en donnant par le dedans, donner à la teste, à la gorge, à la main gauche ou la tromper ; qu'il ne faudroit que ces raisons pour desabuser ceux qui ont fait une telle garde ; si je ne leur en disois une autre beaucoup plus pressante qui est que la pratique de cet art estant plus dangereux qu'elle n'est assurée encore que la science en soit certaine mais à cause du sujet qui l'anime et qui la rend agissante, auquel il ne faut pas faire deux fautes, on en doit user par consequent avec la plus grande précaution qu'il est possible, puisque le coup se rend plus ou moins mortel et dangereux que le corps est bien ou mal situé quand on le reçoit ainsy qu'il est dans cette garde cy dessus, ou la pointe d'une épée n'étant si facile à juger qu'un bouton de fleuret il est beaucoup plus expedient d'oster le corps hors la ligne en se servant de sa souplesse et de parer de l'épée que de la main qui l'engage en avant et le fait avancer vers le corps, ainsy qu'il est facile à juger à qui voudra en prendre la peine.

La garde de la seconde étant moins contrainte que la prime dont je viens de parler, il y auroit quelque raison de la prendre pour la principale : mais comme le fort de l'épée est encore trop écarté à droit et le corps trop panché à gauche, on pourroit facilement donner par le dessous et encore par le dedans à cause de la ligne oblique qui se forme du bras du corps et de l'épée qui fait que je ne puis encore admettre cette garde.

La quarte ayant ses deffauts aussy bien que les autres cy dessus, sa deffectuosité paroist premiere-ment en ce que l'épée ne peut estre assez ferme à la main pour parer soustenir et resister, ainsy qu'il a été dit contre une force superieure, quand on est surpris de quelque action impreveue, et aussy que le corps nud et découvert par les deux angles qui se forment, l'un au dessus du bras droit, et l'autre au dessous du coude, par où l'épée peut passer et aller au corps en quarte ou en quinte, sans rencontrer aucune partie de celle de celui qui tient cette garde qui en puisse empescher l'effect. Car de dire que l'épée y est plus libre pour le dégagement ou autre mouvement il est aussy facile de la faire sauter de la main. Et quand il n'y auroit que cette seule raison elle seroit assez forte pour ne pas accepter cette garde comme principale.

Pour ce qui est de la quinte qui n'est pas encore en usage chez tous les autres, je la bannis aussy

quant à l'effet que je desire ; tant à cause qu'elle est beaucoup plus contrainte que les autres, que le coup et l'épée sont aussy trop éloignéz des principes de leur mouvement, n'entendant pourtant par ce que je viens d'alleguer contre ces gardes cy dessus blasmer ny taxer personne, mon dessein n'étant que de m'arrester à la verité et aux choses raisonnables, ne reprovant ny les uns ny les autres, sinon pour principales, sçachant tres bien qu'elles sont toutes necessaires et que sans leur secours, il ne seroit pas possible d'arriver à aucune perfection en cette science. Que si je dis peu de choses contre ceux qui ne veulent reconnoistre aucune garde principale, se servans de toutes avec indifferance, c'est que telle opinion se detruit assez d'elle mesme ; puisque personne ne peut ignorer la difficulté de garder une place contre un puissant ennemy, si elle n'est bien munie : qui est à dire que si le corps n'a une situation avantageuse et bien couverte dans laquelle comme dans son fort, il puisse le mettre à couvert des diverses atteintes de son ennemy, soit devant ou après l'attaque, il ne pourra éviter le peril ny agir avec la liberté et seureté requise. Voyla quant aux avis chacun tire<sup>16</sup> celuy qui leur plaira.

## Conclusion sur le sujet de la garde principale chap. 12.

M'étant proposé dès le commencement de ce traité de suivre le milieu de toutes les extremitéz, comme le point le plus parfait en toutes choses : je pense ne m'estre pas trompé d'avoir fait élection de la garde de tierce pour ma principale, puisqu'elle se trouve située au milieu des autres, afin que de cet endroit elle puisse agir contre toutes sortes de surprises et attaques de l'ennemy, et aussy l'attaquer de toutes les manieres qu'il sera à propos. Car comme elle est composée en toutes ses parties de ligne droite, elle est plus preste à défendre le costé droit que la prime et la seconde, et le coste gauche que la quarte et la quinte. D'ailleurs le fort de l'épée est en etat de s'opposer haut ou bas, à droit ou à gauche, au faible de celle de l'ennemy. Le corps est situe de telle sorte qu'il peut agir en avant ou en arriere à droit ou à gauche ou autrement, que toutes les parties de l'un et de l'autre sont justement posées dans le milieu de leur extremitéz et de leur mouvemens qui donne lieu d'agir sans contrainte, dans l'une et dans l'autre partye de cet art<sup>17</sup>, ces raisons m'ont obligé de donner mon approbation à cette garde, la reconnoissant entre les autres comme principale, qui sortent d'elle comme de leur centre, esperant par ce moyen de faire connoistre à ceux qui ont ignoré jusques à present la necessité de se servir d'une telle garde, le tort qu'ils ont eu de l'avoir negligée, puisque des deux parties qui composent cet art, à sçavoir l'offensive et la defensive : cette derniere est la plus considerable, nostre principal interest étant de parer plustost que de donner. Car comme nous voyons journellement arriver que de trois personnes de force dissemblable, le premier bat le second, et le second le troisieme, qui a toutes sortes d'avantages sur le premier, qui a paru plus fort que le second qu'il faut de necessité qu'il y ait une cause qui soit inconnue d'un tel desordre, car de dire que ce sont les armes qui sont journalieres<sup>18</sup>, ou que ce soit la fortune ou le hazard, c'est un raisonnement si peu juste qu'il ne s'y faut nullement arrester puisque s'il y a une science il faut qu'elle soit autrement appuyée que sur de si faibles conjectures mais la cause à mon avis la plus essentielle d'un tel desordre ne provenant

---

16 *Transcription incertaine.*

17 *Transcription incertaine.*

18 *Le proverbe « les armes sont journalières » signifie que la chance change souvent de camp.*

que de l'ignorance de ceux qui au lieu d'avoir recours à la science qui desire que le jugement agisse avant toutes choses ; afin d'opposer les veritables contraintes aux divers mouvemens de l'ennemy, pour luy faire rencontrer son malheur par les mesmes moyens qu'il se propose de leur nuire, ils se servent de certaines choses dont ils ont acquis l'habitude ainsy que d'une selle a tous chevaux contre toute sorte de gens, donc il ne faut pas s'étonner si quelques fois ils ont le malheur d'estre mal menéz par ceux qui n'ont pas tant pris de peine à apprendre qu'eux : car de dire que l'ardeur ou la cholere puisse forcer la volonté d'agir plustost par caprice que par raison, ou qu'il soit en quelque façon perilleux de temporiser, faisant une trop exacte recherche du temps et de l'occasion, cela n'empesche pas pourtant les effets du jugement, et qu'il n'y ait tousjours assez de temps pour agir par ses ordres, puisque comme je l'ay dit ailleurs l'ennemy ne peut rien produire qui ne soit rendu visible. Il est donc certain que les regles de cet art ne sont pas encore entendues, ny ses maximes assez bien connues ; puisque l'ennemy se peut presenter en tant de gardes et postures differentes, et agir avec des mouvemens si étranges et si divers que si l'on n'a dequoy leur opposer, le peril en est tout evident. Car combien que par la vitesse du jeu simple l'on puisse combattre toutes sortes de gardes, la difficulté d'acquérir et mesme de conserver cette belle qualité quand on l'a aqoise, doibt obliger un chacun d'avoir recours à d'autres moyens, et de pratiquer le proverbe, qu'il se faut servir de la peau du Renard ou celle du Lyon<sup>19</sup> n'est pas suffisante. Qu'on ne m'accuse donc pas d'estre trop prolix dans un rencontre où il va de la chose du monde qui est la plus chere : comme est celle de la vie ; puisque pour la conserver, j'ay été obligé, pour éclaircir une matiere si embrouillée d'en multiplier les regles, au lieu de les abreger. De ce discours qui pourroit ennuyer le lecteur, je passeray au deuxiesme livre, où je vous feray connoistre la premiere maxime et les premiers mouvemens de cet art.

## Fin du premier livre de la premiere partie

# Préface sur le sujet de ce deuxiesme livre

Dans ce deuxiesme livre, amy lecteur, je m'envas faire voir à nostre aspirant les veritables principes de cet art, afin de le conduire avec plus de facilité au point que je me suis proposé. Que si d'oresnavant je parle en plusieurs c'est que le sujet le requiert de la sorte, puisqu'il est disposé de telle façon qu'il instruit le maistre aussy bien que celui qui apprend ; donnant à l'un et à l'autre le moyen d'agir, avec difference ; le maistre pour enseigner avec jugement et affection, et l'écolier, pour recevoir avec reconnoissance et sousmission, les preceptes qui l'achement à la fin qu'il doibt pretendre : et comme il n'est icy question que de faire voir la taille, l'age, la vie et les mœurs de celui que je pretends faire servir de modele d'un maistre en fait d'armes parfait, qu'il luy faut faire pratiquer la methode de tirer l'épée du costé, l'ajuster à la main, et poser ses parties à mesme ligne que celle du corps, luy faire connoistre la division d'iceluy et celle de l'épée pour la formation de toutes les gardes, les principaux mouvemens du corps, des cuisses et

---

19 *Peut être une variante du proverbe « coudre la peau du renard à celle du lion », signifiant « joindre la ruse à la force ».*

des jarrets, ceux du bras, du poignet et de l'épée, les marches et les demarches tant à grands qu'à petit pas, pour affermir le corps sur les pieds et luy faire voir le moyen de connoistre et juger la mesure ; je n'ay pas trouvé encore à propos que le maistre se chargeast le corps d'un plastron, puisqu'il est necessaire d'exercer l'écolier quelque temps dans la pratique de ses principes, et luy expliquer les premiers termes qu'il doibt sçavoir, auparavant de le faire agir dans les autres mouvemens, où il est necessaire d'user de quelque précaution capable d'empescher la violence des coups qu'il est obligé de pousser pour contracter d'habitude.

## **Table des chapitres contenus dans ce 2<sup>me</sup> livre**

- De la taille et de l'aage que doibt avoir l'aspirant pour commencer - - - chap. 1. F.
- Pour tirer l'épée de costé et l'ajuster à la main - - - chap. 2. F.
- Pour poser à mesme ligne les parties de l'épée avec celle du corps - - - chap. 3. F.
- De la division du corps et de celle de l'épée - - - ch[ap]. 4. F.
- Premiere position du corps et de l'épée devant l'ennemy - - - chap. 5. F.
- Des gardes generales - - - chap. 6. F.
- Des gardes et postures particulieres - - - chap. 7. F.
- Des principaux mouvemens du corps - - - cha[p]. 8. F.
- Des principaux mouvemens du bras, du poignet et de l'épée - - - chap. 9. F.
- Des marches et des demarches pour affermir le corps - - - chap. 10. F.
- De la mesure et des moyens pour la connoistre - - - chap. 12. F.

## **De l'aage, de la taille de la vie et mœurs que doibt avoir celuy qui veut aspirer a la maistrisse en fait d'armes chap. 1.**

Pour parvenir à la fin que nous desirons qui est celle de donner au public un maistre en fait d'armes parfait ; il est necessaire non seulement de faire voir la taille et l'age qu'il doibt avoir, pour commencer d'entrer dans ses principes ; mais encore sa vie, ses mœurs et sa conduite. Car de croire que tous corps et tous esprits soient capables de parvenir à ce point c'est une erreur si manifeste que ceux qui prennent toute sorte de gens pour cet effect, devroient estre honteux de donner au public des maistres, dont la nature n'est pas assez puissante pour contracter tous les mouvemens necessaires à cette fin puisque pour enseigner parfaitement un art si necessaire et tout ensemble si difficile, il est non seulement besoin d'en faire voir les raisons, mais de montrer si naïvement que ce que la premiere ne peut faire concevoir, la deuxiesme le face mieux comprendre par le mouvement exterior qui en sera fait. Or comme il n'est pas possible de donner ce qu'on n'a pas ny de représenter une chose naïvement si on ne la possède, de mesme il est indubitable que si celuy qui veut enseigner quelque action ou mouvement n'en a pas une parfaite habitude, il ne peut aussy les montrer qu'imparfaitement ; et c'est ce qui nous oblige de conseiller ceux qui auront l'honesteté de lire ce livre, de laisser à la posterité un maistre capable d'enseigner un art si necessaire à la noblesse, et à ceux qui font profession de porter l'épée, d'imiter en ce rencontre le bon jardinier lequel desirant de recevoir les fruits dignes de

son labeur, choisit les plus beaux sauvageons pour enter<sup>20</sup> et greffer sur iceux les meilleurs et les plus excellents fruits ; ce qui est à dire que celuy qui voudra aspirer à la maitrise de cet art ayt la taille belle et bien proportionnée, ny trop haute ny trop basse, les bras longs et nerveux, les epaules larges et non serrées, les jambes seches, les pieds et les genoux bien tournéz, la veue ferme<sup>21</sup> et le cœur en bon lieu pour ne faire que de bonnes actions, et ne hanter les infames et debauchés de ce temps qui corrompent la jeunesse et instruisent les bonnes mœurs, imitans les bons exemples et s'occupans à la lecture des bons livres aux heures de son loisir, qui sont les meilleures marques qu'un jeune homme puisse avoir pour reussir dans cette profession autant parfaitement qu'on le puisse souhaiter. Et quant à l'age il<sup>22</sup> doit avoir seize ou dix sept ans, etant plus propre à recevoir les principes que dans un autre plus ou moins avancé, auquel il pourroit manquer de force ou de souplesse pour observer les regles et la methode : apres quoy il sera obligé pour six ans au maistre qui le voudra avoir, selon et au desir des patentes des Roys concedées en faveur de la compagnie des maistres en fait d'armes de la ville de Paris, pour estre enseignéz cy apres suivant la methode que nous allons mettre en evidence.

## **Pour tirer l'épée du côté et pour ajuster ses parties avec celles du corps**

### **chap. 2.**

Afin de joindre l'art à la nature, et la theorie à la pratique, nous ferons commencer nostre aspirant par l'action qui doibt précéder toutes les autres, qui est celle de tirer l'épée du côté. Car encore que cette action se puisse pratiquer sans aucun art que celuy que la nature enseigne à un chacun, il n'est pas mal à propos d'user de quelque methode et précaution en ce rencontre, pour éviter le malheur qui arrive bien souvent quand la precipitation et la cholere fait perdre le jugement dans un action, qui n'est pas d'une si petite importance qu'elle doive estre negligée ; et comme la liberté et la bonne grace doit accompagner toutes les actions de nostre aspirant, il est necessaire de luy enseigner quelque mouvement qui resente<sup>23</sup> une civilité autant honeste au fleuret, comme elle doibt paroistre terrible à l'ennemy l'épée à la main.

## **Pour poser à mesme ligne les parties du corps, du bras, et de l'épée et pour la tenir et ajuster à la main**

### **chap. 3.**

Il n'y auroit pas une petite difficulté à contenter tout le monde sur le sujet qui se presente : de tenir et ajuster l'épée à la main, attendu les diverses opinions des uns et des autres si nous n'avions des raisons si demonstratives que les plus difficiles y pourront trouver dequoy se

---

20 *[vieux]* Synonyme de « greffer ».

21 *Expression également présente dans les Essais de Montaigne, Éd. de Bordeaux, 1581, p. 37, à propos d'un oiseau et d'un chat : « et s'estans fchez la veue ferme l'un contre l'autre ».*

22 *Le mot « qu' » précédant « il » est barré.*

23 *Transcription incertaine.*

satisfaire. Car plusieurs ayans plus d'égard à la force qu'à toute autre chose tiennent l'épee si à plein poing et si près de la garde, que cela leur oste entierement la liberté du poignet, pour mouvoir la pointe d'icelle et perdre l'avantage de sa longueur, en laissant hors la main la moitié de la poignée et le pommeau entierement. Il y en a d'autres qui pour mieux raffiner sur la subtilité du poignet, tiennent le pommeau tout entier dans la main, sans prévoir le peu de force qu'ils ont pour s'empescher d'estre desarméz venant aux prises, que la ligne soit gagnée et forcée ainsy qu'il a été dit cy devant. Pour donc eviter ces accidens susdits, et pour rendre cette partie plus raisonnable, nostre aspirant tiendra son épée de façon qu'il puisse avoir la force et la liberté tout ensemble, posant le petit doigt sur le pommeau d'icelle, le pouce sur le plat de la poignée, la serrant bien des autres

*Tampon*

BIBLIOTHÈQUE RENNES MÉTROPOLÉ

doigts, afin de la tenir plus ferme, qui est la methode la plus seûre pour bien tenir l'épée. Et pour bien ajuster ses parties avec celles du corps, il posera à mesme la ligne les parties plates de la lame avec les parties interieures et exterieures, et le tranchant avec l'inferieure et la superieure et par ainsy on remarquera facilement le dedans le dehors, le dessus et le dessous de l'épée.

## De la division du corps et de celle de l'épée chap. 4.

Le corps étant composé de plusieurs parties, il est aussy necessaire de remarquer celles dans lesquelles l'aspirant doibt poser sa principale defense. Pour lequel effect nous les diviserons avec l'épée en chacun trois parties, à sçavoir, en haute, en moyenne, et en basse ; en fort en demy fort et en faible. La partie haute du corps c'est la teste la gorge et les épaules, les parties moyennes consistent dans la poitrine, l'estomach ou le ventre superieur. La partie basse est le ventre inferieur et au dessous vers le milieu des cuisses : pour le reste nous en parlerons autre part. Le fort de l'épée est la partie la plus prochaine de la garde d'icelle à cause du bras et de la main qui l'animent et la fortifient.

Le my fort gist au milieu et environs de la lame, parce que s'éloignant du principe de son mouvement il y a moins de resistance, en cette partie qu'à la premiere qui en est plus proche. Le faible de l'épée est le reste jusques à la pointe d'icelle il est ainsy nommé à cause de son impuissance de resister aux deux autres parties cy dessus contre une force égale. Voyla en peu de mots la division du corps et de l'épée dans laquelle on pourroit trouver autant de force et de faiblesse comme il y a de points dans icelle. Mais laissons ce nombre à ceux qui l'approuveront, nous nous tiendrons à l'opinion qui est deja receue comme la plus raisonnable.

# Premiere position du corps et de l'épée pour l'offensive et la defensive chap. 5.

L'épée étant construite d'un cercle et d'une ligne droite comme la garde et la lame d'icelle, nous nous servirons de l'une et de l'autre figure pour en former la garde la moins contrainte, la plus couverte, et la moins naturelle tant pour l'offensive que pour la défensive.

Pour cet effect nous tracerons un cercle de grandeur convenable, lequel nous diviserons en plusieurs parties venans du centre d'iceluy l'aspirant posera toutes les parties de son corps et de son épée dans le milieu de leur mouvemens, en commençant par les pieds qui sont la base et le fondement de la force qu'il doit trouver sur iceux, posant le gauche au centre susdict et le droit sur la ligne opposée à l'ennemy à la distance l'un de l'autre de dix huit pouces<sup>24</sup> ou environ, ayant le talon droit directement opposé à la cheville du pied gauche, la pointe duquel doit être un peu tournée en dehors, et celle du droit en ligne droite avec les hanches, les épaules, le bras droit et l'épée sur la mesme ligne, et devant la partye moyenne du corps de façon qu'il ne soit trop en avant sur la jambe droite, ny aussy trop retiré, que le fort de l'épée ne soit trop écarté de la ligne, ny le faible d'icelle trop bas non plus, ayant la main gauche élevée à l'égale hauteur du menton qui soit perpendiculaire au milieu de la distance qui separe les pieds ; et il aura bien la methode la plus singuliere pour se couvrir et garder le corps avec son épée n'ayant aucun vuide<sup>25</sup> par où celle de l'ennemy puisse passer dans un seul temps pour aller au corps sans rencontrer quelque partie de la sienne pour s'opposer à son dessein, et sera par consequent obligé d'attaquer une telle garde en deux ou plusieurs temps qui donneront lieu de connoistre son dessein, afin de faire le contraire. Cette garde se void figurée au rang des generales dont nous allons parler.

## Les gardes generales chap. 6.

Ce ne seroit pas assez d'avoir fait connoistre que cette garde cy dessus a toutes les conditions requises pour se presenter devant l'ennemy, auparavant et après l'attaque, si nous ne tâchions de l'animer en luy donnans le mouvement qu'elle doit avoir pour agir par les autres dans toutes les parties de cet art. Car encore que le corps et l'épée soient situéz de façon que l'ennemy ne puisse donner dans un seul temps, ainsy que nous venons de dire, si est ce que pouvant forcer la ligne ou attaquer les autres parties plus hautes ou plus basses nous sommes obligéz d'enseigner à les<sup>26</sup> deffendre aussy bien que les autres plus considerables.

Pour donc faire connoistre à nostre dit aspirant l'origine de toutes les gardes et postures que l'on peut former du corps et de l'épée, nous y figurerons une<sup>27</sup> autre cercle, contre une muraille ou autre chose élevée, dont le centre sera opposé entre son épaule et sa hanche droite, et sa

---

24 48cm environ.

25 [vieux] Vide.

26 Transcription incertaine.

27 Transcription incertaine.

circonférence, aussy étendue qu'elle puisse renfermer les parties du corps qu'il est le plus obligé de defendre. Lequel cercle nous diviserons en quatre parties égales, en le coupant de haut en bas, et de droit à gauche, y marquant les quatre points differens où se forment les quatre gardes generales. Ce qu'étant fait, l'aspirant portera la pointe de son épée sur le point inferieur du cercle, marque 1, de sorte que la partie superieure de son bras, et le tranchant superieur de son épée soient tournéz du coté de la terre ayant le corps fort panché en devant et en dessous de l'épée, avec le fort opposé au point inférieur du cercle. Ce sera la prime ou la premiere garde laquelle se void par la figure qui sera representée cy après.

La seconde garde que plusieurs nomment tierce mais improprement, se reconnoist en portant la pointe de son épée au deuxiesme point du mesme cercle, marqué 2, montant à gauche, et à distance d'un quart du premier, auquel cas le coté interieur du bras, et le plat interieur de l'épée sont opposéz à la terre, le corps s'étant relevé à proportion avec le fort de l'épée, tourné à droit en dehors ; on peut la voir dans cette figure.

La tierce ou la troisieme garde se void en posant la pointe de l'épée, au point superieur dudit cercle, marqué 3, qui est diametralement opposé à l'inferieur de la prime, où alors le corps le bras et l'épée sont dans le milieu de toutes les extremités et de leur mouvemens, comme il a été dit, et que l'on peut encore remarquer cy après par la figure qui la represente.

La quarte se remarque en portant la pointe de l'épée au quatriésme point du cercle, marqué 4, directement opposé à celui de la seconde de la droite, en quart de la tierce. Le coté exterieur du bras et le plat exterieur de l'épée étant tournéz vers la terre le corps étant hors la ligne à droite, et le fort de l'épée vers la ligne à gauche comme elle se voit en figure avec les autres.

La quinte ou cinquiesme garde, figure, ou posture, ainsy que l'on la voudra nommer, n'est autre chose que le retour de la pointe de l'épée à droit, après que la revolution du cercle au point inf[érieur] de la prime dont elle estoit partie<sup>28</sup>, avec cette difference, qu'en celle cy le corps le bras et l'épée sont tout autrement disposéz qu'ils n'étoient cy devant à la prime. Étant encore à noter que le centre de tous ces mouvemens susdits doit estre à l'épaule, d'autant que le bras et l'épée se meuvent tout ensemble à la difference de celui qui se verra cy après ; dont le centre est au bras et la circonférence beaucoup moins étendue que celle cy dessus. Voyla quant aux quatre gardes égales par la division du cercle, avec la principale au milieu, desquelles les figures se voyent de l'autre coté afin de mieux les comprendre.

## Des autres gardes ou postures particulieres sortans des autres gardes chap. 7.

Encore qu'il ne nous paroisse que ces gardes cy dessus figurées ; il est neantmoins tres certain, ainsy que la pratique nous le fait connoistre, que le nombre en est beaucoup plus grand, chacun agissant ainsy qu'il peut, et comme il juge plus à propos. C'est pourquoy pour une plus claire intelligence il ne sera pas hors de raison de tacher de les decouvrir afin de si bien disposer cette matiere que nostre aspirant en puisse mieux faire son profit.

Aprés avoir consideré les gardes generales, il ne sera pas difficile de concevoir que chacune

---

28 *Correction de « partye » par « partie ».*

d'icelles peut avoir devant chacune partie du corps trois situations differentes, et que le nombre de toutes ensemble pourroit monter jusques à celui de quarante cinq, si nous voulions joindre les<sup>29</sup> neuf quintes qui sont neantmoins de la mesme essence que les autres, et que les ôtant de ce nombre il en restera justement trente six, qui faute d'estre connues de beaucoup de gens, causent les divers accidens que l'on void souvent arriver. Car encore que le corps n'ayt que quatre mouvemens principaux, ainsy que nous le ferons voir, le bras en ayant beaucoup plus, il est besoin d'agir d'une autre maniere de garde ou posture que contre les plus ordinaires. Quand donc nous parlerons cy après de combattre une garde haute avancée, haute retirée, ou haute moyenne, soit de prime, de seconde, de tierce ou de quarte, il faut entendre que telle garde soit posée devant la plus haute partie du corps, le bras tout étendu<sup>30</sup> ou retiré, ou entre l'une et l'autre extremité. Que si nous disons une garde moyenne avancée, moyenne retirée ou simplement moyenne, ce sera quand l'épée sera posée devant les parties moyennes du corps, d'une situation de ces trois cy dessus. Et si nous faisons agir l'aspirant contre les gardes basses retirée, ou avancée, ou moyenne, ce sera lors que l'épée et le bras seront situéz devant la partie basse du corps, avancée retirée, ou entre l'une et l'autre extremité.

Ce que dessus étant facile à entendre, il ne sera pas besoin d'une plus longue demonstration, comme nous le pourrions, mais avec beaucoup plus de paroles qui pourroient ennuyer. C'est pourquoy nous nous tiendrons à ce que nous en venons de dire, n'y ayant rien de nouveau que le nom de chacune de ses gardes, que nous avons emprunté de leur situation et l'ordre que nous avons tâché d'y apporter, afin d'y apprendre la pratique plus certaine, et aussy plus raisonnable.

## Des principaux mouvemens du corps chap. 8.

Pour commencer à donner à nostre aspirant l'habitude des qualitez qu'il doibt acquerir pour agir dans la pratique de cet art, dans le temps qu'il en sera capable, nous le ferons mettre dans sa garde principale ainsy que nous luy avons deja fait connoistre, dans laquelle s'étant bien affermy sur les pieds, sans bouger ny l'un ny l'autre, il ployera le genouil droit en roidissant le gauche, laissant aller la main gauche sur la mesme cuisse pour tenir le corps en équilibre ou contrepoids, puis d'un mouvement contraire, il roidira le genouil droit en ployant le gauche laissant aller le bras droit sur la mesme cuisse pour la raison cy dessus, ce qu'ayant pratiqué il se remettra en sa garde comme auparavant et tournera le corps à droit, de façon que l'épaule droite et le genouil droit à la pointe du mesme se rencontrent perpendiculairement sur la ligne où sera posé le pied droit, ôtant l'épaule gauche de ladite ligne à droit comme la regle la plus certaine pour bien tourner le corps au lieu de le renverser comme il arrive à la pluspart, ce qu'ayant pratiqué de la sorte, et s'étant remis en garde comme auparavant, il baissera le corps aussy en devant, de sorte que l'épaule droite soit plus en dedans et la gauche plus en dehors qu'elle n'étoit cy dessus. Puis s'étant relevé et remis en garde comme auparavant, il baissera le corps aussy en devant de sorte que l'épaule soit plus en dedans, et la gauche aussy plus en dehors qu'elle n'étoit cy dessus. Puis s'étant relevé et remis en garde comme devant il aura veu et pratiqué.

---

29 *Le mot « mesmes » est barré à cet emplacement, cette erreur trahit peut-être une erreur de recopie lors d'un saut de ligne.*

30 *Le mot « pour » est barré à cet emplacement.*

Les quatre mouvemens du corps doivent tousjours précéder ceux des pieds, quand il faut agir dans l'offensive : et c'est le plus beau secret de cette science pour aquerir la vitesse et la souplesse, qui ne se peut acquerir que par cette seule methode, laquelle invitant d'estre considerée, nous supplions le favorable lecteur d'y apporter quelque attention.

Et pour denouer, delier, et affermir les cuisses et les jarrets de nostre aspirant, ensuite de ces mouvemens cy dessus, il portera le pied droit sans bouger le gauche aussy avant sur la ligne droite, que le genouil droit se puisse trouver à plomb sur la pointe du mesme pied, puis sans bouger le pied droit, il fera la mesme action du pied gauche, en ployant le mesme genouil gauche en roidissant le droit : observant dans ces<sup>31</sup> deux mouvemens contraires, que le corps demeure droit entre ses hanches, par le mouvement du bras gauche, qu'il faut laisser aller sur la cuisse gauche quand on ploye le genouil droit ; et par celui du bras droit sur la cuisse droite lorsque l'on ploye le genouil gauche. Lesquels mouvemens étans souvent reiteréz par le dit aspirant, il pourra aquerir cette liberté et cette souplesse de corps sy necessaire dans la pratique de cet art, ce qu'il se peut faire quelques jours auparavant qu'il prenne le fleuret ou épée.

## Des principaux mouvemens du bras, du poignet et de l'épée chap. 9.

Pour faire entrer nostre aspirant dans la pratique des principaux mouvemens du bras du poignet et de l'épée, il la posera avec le corps sur la mesme ligne, de la mesme sorte que nous luy avons fait connoistre au chapitre 5 de ce mesme livre, puis il étendra le bras et l'épée fort en avant, et fera de l'un et l'autre un grand cercle le commençant à droit pour le finir à gauche lequel par la violence reiterée et continuée est capable de chasser hors de la ligne tous les coups que l'ennemy pourroit pousser au corps, ce qui se doit<sup>32</sup> pratiquer ou il ne s'agit que de la simple defensive, lequel mouvement se peut aussy pratiquer de gauche à droit, selon l'occasion qui se presente. L'autre moyen encore d'agir par le cercle de l'épée, c'est de faire passer toute l'épée par devant le corps ployant le bras et portant la prime en seconde vers la partie gauche du corps, pour la terminer au point de la quinte, ce qui se nomme agir de prime en quinte, et pour pratiquer ce mesme cercle de quinte en prime, il portera la pointe de son épée à droit par le dehors au point de la prime par le dedans, lesquels mouvemens cy dessus ont leur centre à l'épaule droite pour toute sorte de parade simple, aux coups d'estramaçon ou de taille, quand on passe sur l'ennemy, ou quand il vient luy mesme aux prises.

Les mouvemens qui ont leur centre au bras droit se doivent pratiquer du poignet, faisant passer la pointe dans le moindre et plus petit espace qu'il est possible, aussy par le mesme cercle de prime en prime, de seconde en seconde, de tierce en tierce, de quarte en quarte et mesme de quinte en quinte.

Ceux qui se doivent pratiquer par le demy, par le quart, par le diametre du dit cercle, c'est à dire de droit à gauche, de gauche à droit, de haut en bas, ou de bas en haut. Les premiers par le demy de prime en tierce, de tierce en quinte ou de seconde en quarte, ou de quarte en seconde la

---

31 Correction de « ses » par « ces ».

32 Transcription incertaine. « se doit » est écrit par-dessus d'autres mots.

deuxiesme par le quart de prime en seconde, de seconde en tierce, de tierce en quarte, de quarte en quinte ; puis remontant à droit pour descendre à gauche, de quinte en quarte, de quarte en tierce, de tierce en seconde, de seconde en prime qui sont tous les mouvemens necessaires pour subtiliser le poignet, et le rendre capable d'executer ce qui sera requis dans cette pratique ; desquels nous n'eussions pas parlé, non plus que des autres termes cy devant, si nous n'étions assuréz que la pluspart n'en usent que par routine, et non par aucune science demonstratrice.

## Des marches et des demarches pour affermir le corps sur ses pieds chap. 10.

Nostre aspirant ayant pratiqué les mouvemens de l'épée par le cercle et par les parties d'iceluy, il est à propos de commencer de le faire marcher à grand et petit pas, pour commencer d'entrer dans la mesure, pour la rendre juste et parfaite, pour en sortir et changer de ligne à droit et à gauche quand il en sera besoin, et aussy pour luy faire aquerir la force qu'il doibt rencontrer soubz ses pieds s'étant pour cet effect remis en garde comme auparavant, il portera le pied gauche dix huit pouces ou environ en avant par devant le droit sur la ligne droite, ayant le corps, le bras et l'épée disposée de quarte haute avancée à cette premiere marche, et à la deuxiesme qu'il fera du pied droit par devant le gauche de la mesme distance que dessus il formera sa garde comme devant, et pour retourner à sa premiere distance il portera le pied droit par derriere le pied gauche et ensuite le gauche par derriere le droit, reitérant plusieurs fois la mesme chose pour en aquerir l'habitude, ce que nous appellons marcher à grand pas, et ce qu'il faut encore pratiquer sur les lignes à droit et à gauche, afin de le disposer pour peu<sup>33</sup> à d'autres mouvemens que nous ferons connoistre cy après.

Et pour le faire marcher à petit pas tant en avant qu'en arriere, afin qu'il ne puisse estre surpris dans sa pratique, il portera le pied droit sur la ligne droite seulement neuf pouces<sup>34</sup> en avant tirant le gauche en coulant à la place du droit, ne l'ecarter aucunement de la ligne ainsy que la pluspart. Puis il fera la mesme chose en arriere, en posant le pied gauche sur la mesme ligne, attirant le droit où étoit le gauche, et il aura veu la methode de marche à petit pas ainsi appelléz parce qu'ils ne sont composéz que de la moitié de la distance des grands. Il y a encore un autre moyen pour rendre la mesure parfaite, quand il ne reste que quelque petit intervalle, à sçavoir d'aprocher la pointe du pied sans bouger le talon, et ensuite le talon, elle se gagnera insensiblement sans que l'ennemy s'en apperçoive. Ce qu'il faut faire connoistre à nostre aspirant comme la maniere de se précautionner comme ceux qui tournent à droit et à gauche, à dessein de faire quitter la garde, en luy faisant passer le pied droit sans bouger le gauche, du centre où il sera posé sur la ligne où l'ennemy posera le sien, et ainsy parcourant le cercle, s'il en est besoing, il sera tousjours sur sa force et en état de prendre le temps si l'ennemy entre le premier dans la mesure, ou d'y entrer luy mesme en attaquant la partie qu'il jugera à propos. Ces sortes de marches sont si absolument necessaires et l'on doit si exactement empescher que le pied gauche ne croise pas la ligne, soit en poussant ou en marchant, ny mesme que la pointe

---

33 *Transcription incertaine.*

34 *Environ 24 cm*

du pied droit soit trop en dedans ou en dehors, que sans cela, il n'est possible de se conserver en force, tourner le corps, ou le baisser ny ajuster le coup là pù l'on veut donner ; parce que le genouil droit étant inseparable du mesme pied, il est de necessité que le bras et l'épée fassent une autre ligne, et que la force du corps se separe de la souplesse et que la justesse par ce moyen ne fait pas son effect. L'experience de ce que nous disons est fort facile, la face qui voudra.

## **De la mesure et des moyens de la juger et connoistre chap. 11.**

Ce que l'on appelle estre en mesure ; n'étant autre chose que de sçavoir juger, si de la distance qui nous separe de l'ennemy, nous luy pourront donner de pied ferme ou autrement. Il pourroit sembler à plusieurs, qu'il n'y auroit que la pratique et le temps qui pust faire acquerir cette connoissance, soit à cause des divers mouvemens de l'ennemy qui la peut oster dans le temps qu'elle se gagne, ou la donner luy mesme lors qu'on n'est pas en force ny en état de se servir de cette occasion. Mais comme la pratique et la raison nous a donné cette connoissance, nous disons que celuy qui du my fort de son epée pourra toucher le faible de l'autre sans bouger le pied droit ny avancer le corps, sera sans y manquer dans une juste mesure pour donner de pied ferme à l'épaule droite de la plus longue distance, que nous ferons voir cy après, à condition toutes fois que les épées soient egales, que la taille de l'un et l'autre ne soit pas trop disproportionnée en longueur ny en hauteur. Et pour la mesure pour passer sur l'ennemy, si les deux faibles d'épée se touchent, elle sera aussy indubitable, si la passe se commence du pied gauche, pour donner au premier temps, et quant aux autres de plus prés celuy qui de son fort pourra toucher le faible de quelque epée que ce soit, sera tousjours dans la mesure. L'épreuve en est facile.

### **Fin du second livre de la premiere partie**

## **Préface sur le sujet de ce 3<sup>me</sup> livre**

Nostre aspirant, amy lecteur, ayant deja pratiqué la methode de tirer l'épée du coté, de l'ajuster avec les parties du corps et celles du bras, comme la division de l'un et l'autre, et remarqué les gardes generales, et toutes les autres qui en dépendent, comme aussy tous les principaux mouvemens du corps, du bras, du poignet et de l'épée, les marches et les démarchés pour entrer et pour sortir de la mesure, avec les moyens les plus assurés pour la juger et pour la connoistre nous pouvons maintenant le faire entrer dans la pratique des autres mouvemens, qui luy peuvent faire acquerir les qualitéz dont nous allons cy devant parlé, sans lesquelles il n'est pas possible d'arriver au point que nous avons proposé.

Pour cet effect nous avons divisé le troisieme livre en onze chapitres differends, dont le premier parle du jeu simple, et enquoy il consiste, le deuxiesme fait voir les distances diverses du pied ferme, le trois, le quatre et le cinquiesme chapitres enseignent la methode d'acquerir la vitesse du bras, en poussant de pied ferme par le jeu simple, de la distance la plus étendue des quatre façons différentes avec celle de faire la retraite dans un seul temps. Les sept et huitiesme chapitres

reglent la pratique d'agir en allongeant de pied ferme à la deuxiesme distance d'une garde à l'autre en redoublant pour ajuster la main et delier le poignet. Le neuvieme donne le moyen de parer et riposter contre l'attaque de pied ferme, le dixiesme montre à pratiquer les passes et les quartes du pied gauche avec la methode de les achever en venant aux prises. L'onzieme et dernier enseigne les moyens d'ecarter et lacher le pied, pour opposer à cette maniere d'attaquer qui est tout ce que nous avons jugé à propos d'estre enseigné à nostre dit aspirant ; avant le faire agir dans la methode du jeu composé, qui n'est inventé que pour suppléer au défaut de la vitesse du simple comme il est dit.

## **Table des chapitres de ce troisieme livre du jeu simple et enquoy il consiste**

Du jeu simple - - - chap. 1. F.

Du pied ferme et de ses distances - - - chap. 2. F.

Pour acquerir la vitesse du pied ferme en poussant en quarte de la plus éloignée distance - - - cha[p]. 3. F.

Pour alonger en seconde de la plus longue distance - - - c[hap]. 4. F.

Pour alonger en prime de la plus longue distance - - - chap. 5. F.

Pour alonger en quinte de la plus longue distance - - - chap. 6. F.

Pour agir de pied ferme d'une garde à l'autre de la deuxiesme distance - - - chap. 7. F.

Attaquer en passant par le jeu simple - - - c[hap]. 8. F.

Des passes ou quartes sur la ligne à droit et à gauche, et des parades et ripostes contre l'attaque du jeu simple - - - chap. 10. F.

Pour quarter ou s'ecarter et lacher le pied contre les passes - - - chap. 11. F.

## **Du jeu simple et en quoy il consiste chap. 1.**

Le jeu simple dans l'attaque de l'offensive de pied ferme doit avoir pour objet principal de sa pratique tout ce qui se peut entreprendre en poussant ou passant d'un point à l'autre à la partie la plus découverte tant dedans, dehors, dessus que dessous, soit en prime, en seconde, en quarte qu'en quinte opposant le fort de l'épée au faible de celle de l'ennemy pour le chasser hors de la ligne, pendant que le corps se tourne ou s'ecarte de l'autre part pour éviter la rencontre contre tous les forts de garde ou posture tant haute que basse retirée avancée ou autrement.

## **Du pied ferme et de sa distance chap. 2.**

Entre tous les moyens que la theorie de cet art nous propose pour agir avec la précaution requise, nous n'en trouvons point de plus certains que ceux d'estre toujours en force sur les pieds dans tous les mouvemens qui le composent et comme le pied ferme a cet avantage de tenir le corps dans son équilibre ou contrepoids, par le moyen du bras et de l'épaule gauche qui tient ferme, pendant que le droit s'avance pour donner lieu à l'épée d'atteindre de plus loing ; il est à propos que nous

en façions voir les diverses distances à nostre aspirant, auparavant de luy en établir la pratique.

*Ligne de séparation, composée de 4 étoiles à cinq branches, dont la première raturée.*

trois<sup>35</sup> choses dans un instant auparavant qu'il bouge le pied droit, c'est à sçavoir d'avancer le fort de son épée aussy avant que le faible de la nostre sans neantmoins le toucher, ny tourner la main. Oter l'épaule et la main gauche hors la ligne à droite, ployer le genouil droit et roidir le gauche tenant le pied gauche ferme puis tourner la main en portant le pied droit à la plus longue distance, donnant le coup au mouvement de nostre épaule droite, opposant le fort de son épée au faible de la nostre, sans lever ny baisser la main, plus haute que l'épa[u]le ny plus bas que les hanches pour ne se porter luy mesme le coup dans la teste ou dans la cuisse, ainsy qu'il arrive à plusieurs ; observant exactement que le genouil droit, le pied droit et la pointe du pied droit soient ensemble sur la ligne droite ; ainsy que nous l'avons dit au chapitre précédent, puis il fera sa retraite dans un seul temps portant le pied droit à la place du gauche, le chassant par ce moyen hors la mesure afin de se remettre en garde comme il estoit auparavant, tenant dans cette action le bras tout étendu et l'épée bien avancée pour se garantir de la riposte que nous feindrons de luy donner, et après il retournera avec deux grands pas en arriere à la distance d'où ils estoient partis auparavant, afin de revenir à la mesure ainsy comme devant, pour reiterer le mesme movemen[t] que dessus tant de fois que nous jugerons à propos pour luy faire contracter l'habitude.

Que si nous avons divisé une action qui doit estre produite dans un seul temps à cause de sa qualité, nous ne l'avons fait qu'à dessein de faire mieux comprendre la methode à ceux qui n'en ont pas d'autre sinon d'animer l'ecolier de la voix ainsy qu'ils feroient une beste sans considerer que la main et l'épée ayant une fois plus de chemin à faire que les pieds, il est impossible que l'un et l'autre puissent en finir le mouvement dans un mesme temps, si celui qui a vu plus grand intervalle ne commence d'agir le premier. Et pour monstrier cecy plus et clairement, nous disons que la distance qui reste à l'épée après ce premier mouvement que nous venons d'enseigner à nostre aspirant est égale à celle où le pied doit aller pour alonger de la plus longue distance ; car de dire comme quelques uns que le corps s'avance le premier par ce moyen, c'est un raisonnement si peu juste, qu'il se detruit assez de luy mesme, puisque l'épée s'avance la premiere pour le conserver, et qu'il peut de luy mesme se garantir par sa souplesse en s'ostant de la ligne, ce qu'il ne pourroit aucunem[en]t faire si les pieds commençoient avec la main d'autant qu'il ne se pourroit tourner ny baisser n'étant plus sur sa force. Il est donc sans doute qu'il n'y a que cette seule methode cy dessus pour acquerir cette vitesse tant necessaire, pour agir avec la seureté requise en cette pratique. Si quelqu'un en peut inventer une meilleure le public luy en sera redevable.

---

35 *Le début de phrase ne portant pas de capitale, il est possible que ce soit cette partie à laquelle l'auteur fait référence dans son avertissement : « il y a des chapitres qui manquent : comme le second du troisieme livre, dont il n'y a que quelques lignes du commencement, et le suivant dont les titres et le commencement n'y sont pas. »*

## **Pour alonger de pied ferme en seconde de la plus longue distance chap. 4.**

La mesure étant regagnée par le susdit aspirant il observera exactement ce que nous venons de luy faire pratiquer cy devant, à sçavoir de porter le faible de son épée, en ployant le genouil droit et roidissant le gauche, aussy avant que le faible de la nostre sans le toucher ny tourner la main ; achevant son coup de pied ferme en seconde par le dessus, portant le pied droit à la plus longue distance, sans lever la main trop haute ainsy que beaucoup d'autres qui reçoivent en donnant par le dessous, opposant le fort de son épée au faible de la nostre pour le chasser à droit pendant que le corps se panche à gauche, puis il sautera en arriere comme cy devant pour s'oster de la mesure et se remettre en garde, et retourner à la premiere distance afin de recommencer ce que dessus pour en aquerir toute l'habitude.

## **Methode de pousser en prime de pied ferme à la plus longue distance chap. 5.**

Nostre aspirant étant revenu à la mesure par le mesme ordre que nous avons enseigné il disposera son corps son bras et son epee en seconde haute, puis il poussera en prime haute par le dessous en dehors, observant la mesme regle que nous luy avons fait pratiquer pour aquerir la vitesse du bras, opposant justement le fort de son epee au faible de la nostre pour chasser en haut. Cependant il baissera le corps afin d'éviter par la justesse de l'un et par la souplesse de l'autre le coup que beaucoup d'autres reçoivent en donnant, faute d'observer ce que dessus portant<sup>36</sup> comme nous avons dit le pied droit, sans bouger le gauche, à la plus longue distance, soutenant le bras et l'épée au lieu de laisser aller l'un et l'autre à bas, puis il fera la retraite dans un seul temps comme icy devant, relevant le faible de son epee de prime haute en quinte basse par le cercle entier tant pour parer la riposte que nous luy pousserons que pour faire sauter l'épée de la main, comme il arrive fort souvent dans une pareille occasion.

## **Pour pousser en quinte de pied ferme de la plus longue distance chap. 6.**

Encore que beaucoup d'autres n'ayent connoissance de cette quinte ou cinquieme garde nous ne laisserons pas d'en faire une pratique à nostre aspirant, puisqu'elle est de la mesme essence des autres et que nous avons reconnu qu'elle etoit le veritable contraire de la prime, et qu'en attaquant par elle cette premiere qui luy est directement opposée comme aussy la quarte en certain rencontre on evite beaucoup mieux la pointe de l'épée de l'ennemy que par aucun autre

---

36 *Peut-être correction de « portant » sur un autre mot. Le paragraphe précédent fait mention de « portant le pied droit à la plus longue distance ».*

moyen, ce mouvement étant composé des deux cercles qui fait que la parade en est plus assurée, qu'elle n'est quand l'on n'agit que par la quarte.

L'aspirant s'étant donc rapproché de la mesure il disposera le faible de son épée en tierce haute avancée et ainsy que nous ferons le nostre en prime aussy avancée, beaucoup d'étrangers affectent plustost cette garde qu'une autre, puis il tournera la main et le corps de tierce en quinte, forçant du fort de son épée le faible de la nostre du haut en bas, en nous donnans de pied ferme au petit ventre, portant le pied droit à la plus longue distance : apres quoy il fera sa retraite ordinaire dans un temps pour retourner à sa premiere distance, ainsy qu'aux autres de pied ferme.

Par ces quatre manieres d'agir de pied ferme de la plus longue distance, nostre aspirant peut en les réiterant souvent acquerir la vistesse la justesse et la souplesse, à condition toutesfois d'observer ce que nous avons fait voir au 3<sup>me</sup> chapitre comme l'unique moyen d'acquerir la vitesse du bras. Icy les quatre figures du pied ferme par le simple de la plus longue distance.

## Pour agir d'une garde à l'autre de la deuxiesme distance<sup>37</sup>

Après que l'aspirant aura quelque temps pratiqué sur le plastron ce que nous venons de luy enseigner aux trois, quatre, cinq, et six[iem]e chapitres de ce troisieme livre, nous luy ferons connoistre la methode d'agir contre ceux qui s'avancent trop dans les mesures, avec lesquels il est superflu et mesme dangereux d'alonger, mesme contre les premiers que nous venons de dire. S'étant pour cet effect approché à deux pieds de mesures nous entrerons en icelle, en luy faisant jour en dehors, par dessous le bras ; afin qu'il prene ce temps en poussant de prime haute, portant le pied droit, tenant le gauche ferme, à la 2<sup>me</sup> distance dont nous avons parlé au second chapitre opposant le fort de son épée au faible de la nostre puis rapportant le pied droit où il étoit auparavant et le corps fort retiré sur la jambe gauche, nous irons derechef à son épée par le dedans ; afin qu'il pousse de la distance que dessus en degageant le faible de la sienne en seconde par le dessus, et se remettant aussy en garde comme auparavant, il poussera encore en degageant en quarte moyenne par le dedans, puis ayant repris sa garde il poussera derechef en quinte basse par dessous le coude le pied ferme comme devant, ce qu'ayant pratiqué de la prime à la quinte, nous luy ferons faire encore la mesme chose de la quinte à la prime en poussant de quarte puis de seconde et après en prime. Luy faisant exactement observer de tenir le bras étendu en se retirant en sa garde, tenir le pied gauche ferme sans l'écarter à droit, et que le droit ne quiste jamais la ligne droite en poussant, et de ne pas écarter son épée plus de trois ou quatre doigts de la ligne, afin de mieux parer et revenir à l'épée apres avoir poussé. Ce qu'ayant pratiqué autant de fois que sa force luy pourra permettre, il se retirera à la distance où il étoit auparavant sa marche, posant la pointe de son épée en terre, la main tournée en seconde, avec la gauche sur la hanche, le pied droit devant l'autre le corps droit libre et de bonne grace pour reprendre un peu haleine, afin de le faire encore agir si nous le jugeons à propos comme dessus, ou de la methode suivante.

Nostre aspirant s'étant quelque peu reposé, il reviendra derechef à demy pied ou environ de la mesure, par le mesme ordre qu'il a deja pratiqué ou étant arrivé il posera le my fort de son

---

37 *Chapitrage manquant.*

épée sur le my faible de la nostre de quarte moyenne en dedans et sur le temps que nous irons vers luy en degageant, il tournera la main et le corps en seconde nous donnant de pied ferme opposant le fort de son épée au faible de la nostre, tirant à l'épaule droite par le dessus, portant comme il a été dit le pied droit à la deuxiesme distance, puis s'étant remis en garde en laissant le my-fort de son épée sur le faible de la nostre pour le rendre maistre de la sienne en dehors, afin que sur le temps que vous dégagerons il pousse de pied ferme la deuxiesme distance en quarte moyenne par le dedans et s'étant par après remis en sa garde en laissant son épée sur la nostre en quarte par le dedans, nous degagerons en seconde haute pour qu'il pousse en prime haute, en dehors par le dessous, puis etant revenu à nostre épée en seconde par le dehors, nous degagerons derechef en quarte, afin qu'il pousse en quinte basse par dessous le coude au coté droit, et se remettant en garde comme devant il nous poussera en quinte ou en tierce en baissant fort le corps sous le poignet en dedans, n'importe de quelle façon puisque le corps pare<sup>38</sup> par sa souplesse et que<sup>39</sup> l'épée n'a besoin en cet endroit que d'une action. Voila quant à la methode la plus ordinaire pour ajuster la main et delier le poignet, en voycy encore quelque autre un peu plus subtil.

Après que nostre dit aspirant aura repris un peu haleine il s'approchera derechef à demy pied de la mesure, disposant la pointe de son épée en quarte moyenne avancée, afin que sur le temps que nous avancerons pour l'engager en prime basse, il leve<sup>40</sup> la pointe de la sienne en baissant le poignet, pour nous donner en quinte basse de pied ferme au petit ventre de la deuxiesme distance en dedans, et par après il sautera hors la mesure dans un seul temps laissant son épée entiere avancée, et sur le temps que nous irons pour l'engager en dedans, il poussera en degageant de seconde par le dessus, puis s'otant encore hors de mesure baissant<sup>41</sup> la pointe en seconde avancée, nous irons pour l'engager afin qu'il pousse en prime haute en dehors par le dessous, observant que les degagemens se fassent sans bouger le pied sinon en poussant, et de ne point tourner la main de tierce en quarte, pour donner de tierce en seconde ny pareillement de tierce en seconde pour donner de tierce en quarte, et que les mouvements susdits ayent leur centre au bras et non à l'épaule, et aussy que le pied ne bouge de son lieu, que quand le poignet a finy son action comme le plus beau secret de ce mouvement, il y auroit matiere de nous étendre plus avant sur ce sujet, si nous n'affections<sup>42</sup> sa brieveté : ce peu etant capable de donner à nostre aspirant une entiere intelligence pour ce qui concerne le pied ferme de la premiere et de la deuxiesme distance, et quant à la troisieme nous en parlerons autre part voyons aussy les passes par le jeu simple afin qu'il n'ignore ny l'une ny l'autre methode.

## Methode d'attaquer en passant par le jeu simple chap. 8.

Comme la vitesse est l'ame de cette pratique, et que deja nous en avons fait pratiquer les principales

---

38 *Transcription incertaine.*

39 *Transcription incertaine.*

40 *Transcription incertaine.*

41 *Transcription incertaine.*

42 *Transcription incertaine.*

maximes à nostre aspirant dans l'attaque du pied ferme par le jeu simple de la premiere et de la deuxiesme distance, il ne sera pas mal à propos comme il nous semble de luy faire pratiquer à present la methode d'attaquer en passant aussy par le jeu simple puisque ce sont d'ordinaire les deux moyens generaux dont on se sert pour attaquer. Car encore que plusieurs n'approuvent gueres cette façon d'agir, soit qu'ils ignorent la necessité ou la methode de s'en sçavoir ayder, il nous sera facile de leur faire connoistre l'un et l'autre, puisqu'il n'y a d'autre difference à cette maniere d'attaquer à celle de pied ferme, sinon qu'en celle cy il faut porter le pied gauche et le corps hors la ligne en avant et qu'en l'autre il demeure ferme pendant que le droit s'avance pour donner lieu au bras et à l'épée d'atteindre de plus loin et pour demeurer en force et en état de faire la retraite, au lieu qu'en passant on finit d'ordinaire le combat, ou l'on passe outre pour éviter d'en venir aux prises contre une force de corps superieure. Il y a des passes qui sont volontaires et d'autres absolument necessaires, les unes se commencent du pied gauche et les autres du pied droit et les unes et les autres se terminent de trois manieres differentes selon la necessité et le temps qui se rencontre.

Les passes que nous appellons volontaires se doivent commencer, hors de la mesure du pied ferme, en portant le pied gauche sur la ligne à gauche quand on ne peut donner de pied ferme pour mieux tromper celuy qui ne connoist pas la mesure de ce sortes d'attaques.

Les passes qu'on dit estre necessaires se doivent pratiquer apres avoir poussé de pied ferme, et que l'on est si pressé de l'ennemy, que l'on n'a point le temps de se retirer, l'on avance aussy le pied gauche par devant le droit, pour prendre et saisir<sup>43</sup> la garde de l'épée de l'ennemy, ou l'on passe tout outre pour se remettre en garde derriere luy, pour le recevoir s'il se retourne, ou pour luy donner aux reins s'il ne bouge.

Les passes qui se font en prenant le temps soit dedans dessus ou dessous se commencent tantost du pied droit et tantost du pied gauche, soit en quartant à droite, ou en passant à gauche, en parant du corps par sa souplesse et donnant de l'épée en mesme temps ou en parant du fort d'icelle pour oster celle de l'ennemy et le desarmer ou pour le terrasser et le jeter par terre en voicy la pratique.

Pour faire agir nostre aspirant de la façon que nous venons de dire, il viendra à la mesure de la passe, qui est quand les deux faibles des épées se pourront entretoucher ainsy qu'il a esté dit, puis il portera le pied gauche en avant le plus qu'il pourra, otant l'épaule gauche et le corps de la ligne droite, et donnant le coup en seconde par le dessus, et ce au premier pas, et au deuxiesme qu'il fera du pied droit, il prendra la garde de nostre épée en lachant le corps en arriere sur la jambe droite nous presentant la pointe de la sienne aux yeux, ou il passera tout outre en faisant un troisieme pas pour se remettre en garde.

La passe sous l'épée se fait de mesme sorte que dessus, en portant aussy le pied gauche et le corps sur la ligne à gauche, en sorte que le corps soit passé au dela du my fort de la nostre à ce premier pas, en donnant le coup en prime haute en dehors par le dessous, et puis faire encore un pas du pied droit pour se saisir de la garde, ou passer outre. Voyla qui suffit pour ce qui est de passer sur la ligne à gauche.

La passe qui<sup>44</sup> se pratique sur la ligne droite, que nous nommons la quarte du pied gauche, qui

---

43 *Les mots « l'épée » sont barrés à cet emplacement*

44 *Le mot « nous » est barré à cet emplacement, cette erreur trahit peut-être une erreur de recopie lors d'un saut de ligne.*

se doibt appliquer contre ceux qui rompent la mesure du corps, sans parer de l'épée, se doibt faire en portant le pied gauche fort en avant sur la ligne droite, ayant la main et le corps tourné de quarte en donnant le coup au premier pas, et au deuxiesme venir aux prises, ou passer outre. Mais les passes qui se font sur la ligne à droit quand on apprehende de recevoir en donnant, lesquelles nous appellons les quartes soubz l'épée et soubz le coulde, se doivent pratiquer dans la mesure du pied ferme contre les gardes de quarte faisant passer la pointe de l'épée par l'angle qui paroist au dessus ou au dessous du bras droit, entre le poignet et le coude, jertant le corps et portant le pied gauche sur la ligne à droite, en donnant le coup à ce premier pas et aux deux et troisieme que l'on fera encore à reculon, on se trouvera en garde et en force derriere l'ennemy. Il y a plusieurs autres passes, qui se pratiquent par cette methode, que nous laissons à la discretion de ceux qui enseignent, qui peuvent y ajouter ce qu'ils jugeront estre le plus necessaire pour rendre la chose plus parfaite, voyons le contraire.

## De la parade et de la riposte contre l'attaque de pied ferme du jeu simple chap. 10.

Après avoir enseigné et fait pratiquer à nostre aspirant la methode d'aquerir la vitesse de pied ferme par le jeu simple, il est aussy à propos de luy faire exercer celle qui luy doibt estre opposée. En voycy le moyen.

L'aspirant ayant repris sa garde ordinaire et s'étant approché de la mesure du pied ferme, nous pousserons en quarte moyenne par le dedans afin qu'il pare du my fort de son epée, en tournant un peu le corps à droit sans bouger les pieds, et qu'il nous donne aussy en ripostant de quarte de pied ferme par le dedans, en portant le pied à la deuxiesme distance, n'étant besoin comme il a été dit d'allonger jusques à la pression<sup>45</sup> après quoy il s'otera de la mesure sans redoubler pour attendre l'occasion que nous allions à luy afin de nous prendre sur le premier temps, sinon pour se retirer à la premiere distance, pour dela revenir derechef à la mesure ; en étant arrêté nous luy pousserons en quarte basse soubz le poignet en dedans, afin qu'il pare de la mesme figure et qu'il nous riposte au petit ventre aussy par le dedans, et que par après il se retire comme cy dessus pour revenir encore à la mesure, afin que nous luy poussions en seconde par le dessous, et qu'il pare aussy en seconde pour riposter de la mesme figure et qu'il nous riposte aussy au petit ventre par le dedans<sup>46</sup> en nous donnant dans l'épaule droite ce qu'ayant executé il fera sa retraite comme devant et puis reviendra encore à la mesure, et nous luy pousserons encore par le dehors de prime haute dessous l'aisselle, afin qu'il pare derechef de la mesme figure et qu'il riposte aussy au mesme lieu. Par ces quatre parades et ces quatre ripostes de pied ferme de la deuxiesme distance il aura pratique les quatre parades generales par les quatre parties du cercle dont nous avons parlé au chapitre des gardes qui sont les quatre moyens pour estre opposéz à toutes sortes d'attaques de pied ferme. Voyons aussy ce qui se peut pratiquer contre les passes.

---

45 *Transcription incertaine.*

46 Les mots « *et qu'il nous riposte aussy au petit ventre par le dedans* » barrés et encadrés de barres verticales.

# Pour quarter et lacher le pied contre les passes chap. 11.

Comme il n'y a que deux moyens pour attaquer, ainsy qu'il a été dit et que déjà nostre aspirant les a pratiqués par le jeu simple, et aussy exercé les parades et ripostes, qu'il faut opposer au jeu de pied ferme, il reste encore de luy faire pratiquer les mouvemens necessaires d'estre opposé à l'attaque des passes de la methode suivante. Nostre aspirant s'étant approché à la mesure des passes de la plus longue distance il posera le faible de son épée en quarte sur celui de la nostre en dedans, et sur le temps que nous passerons il otera le corps hors la ligne à droit, en jertant le bras et l'épaule gauche sur la ligne à droit, pirouetant ou tournant le corps sur les pieds comme sur un pivot, et baissant ou en degageant la pointe de son épée de quarte moyenne, en nous donnant le coup au milieu de l'estomach dans ce premier temps, observant de ne pas lever la main sur la teste, comme beaucoup d'autres qui reçoivent au lieu de donner, mais de la porter en quarte moyenne et tourner la teste où étoit le dos à ce premier mouvement au lieu de regarder où la donner, afin que le corps s'oste plus facilement de la ligne, puis il fera trois pas en arriere à reculon pour se trouver en garde à la troisieme distance, en retournant le visage vers nous et à la mesme place où nous avons commencé la passe cy dessus. Voyla quant au moyen le plus beau pour opposer à toutes sortes de passes. Pour ce qui est de la quarte du pied gauche que nous mettons aussy au rang des passes, l'aspirant baissera le corps fort bas en devant, en donnant dessous, n'importe en quelle façon quand le corps pare de luy mesme et que l'épée n'a besoin d'aucune opposition en ce rencontre.

Et quant à la methode de lâcher le pied lorsque l'aspirant sera surpris par la passe, si c'est par dessous, il parera du fort de son épée en lachant le pied droit<sup>47</sup> en arriere, tenant le gauche ferme pour donner de prime en dégageant dans le temps qu'il portera la main gauche sur la garde de nostre épée pour s'en saisir en lachant aussy le pied gauche derriere le droit et ensuite le droit derriere le gauche en cas qu'il ayt dessein d'épargner l'ennemy dans l'occasion sans quitter aucunement la garde de l'épée. Mais contre la passe qui se fait en dehors de prime par le dessous, il ne faut que suivre le faible de l'épée en tournant le corps et la main de quinte donner au milieu de l'estomach. Contre la quarte qui se pratique sur l'épée et sous le coude il faut parer en tournant la main et baissant le corps en seconde pour donner le coup en lachant le pied droit en prime haute par le dessous. Ces figures font voir ce que dessus.

Icy les quartes et pour lâcher le pied.

## Fin du troisieme livre de la premiere partie

# Au lecteur sur le sujet de ce quatriesme livre

Ne vous étonnez pas, amy lecteur si pour agir avec plus de facilité, nous quittons nos armes

---

47 *Le mot « gauche » est barré à cet emplacement, la correction par le mot « droit » est inscrite au-dessus.*

accoutumées, aussy bien que le style dont nous nous sommes servis aux deux et troisiemes livre que nous venons de faire pratiquer à nostre aspirant puisque les quatre et cinquiesme que nous allons faire voir, ne font qu'expliquer les termes des regles generales de l'offensive et de la defensive du jeu composé, n'ayant pu nous resoudre à continuer une si ennuyeuse façon d'enseigner nostre aspirant sur le plastron pour la quantité des redites et des repetitions qu'on est obligé de faire observer, qui en matiere d'écrire sont autant importunes aux oreilles d'un chacun qu'il est difficile d'y conserver un style qui paroisse agréable. C'est pourquoy nous nous contenterons d'une explication. Que si nous luy en faisons pratiquer les mouvemens qui ne sont inventéz que pour suppléer à la vitesse du jeu simple qui est la fin ou la conclusion, où la science de donner sans recevoir se doibt terminer, adieu.

## Table des chapitres de ce quatriesme livre

Du jeu composé et en quoy il consiste - - - chap. 1. F.

Des feintes et de leur especes - - - chap. 2. F.

Des appels et de leur signification - - - chap. 3. F.

Des engagemens de l'épée - - - chap. 4. F.

Du battement de l'épée - - - chap. 5. F.

Du jeu coulant - - - chap. 6. F.

Du jeu sur la pointe - - - chap. 7. F.

Des demy bottes ou demy coups - - - chap. 8. F.

Des estramaçons ou tranchants de l'épée - - - ch[ap]. 9. F.

**Fin de la table**

# Quatriesme Livre de l'art en fait d'armes contenant<sup>48</sup> les regles generales de l'offensive

## Du jeu composé et en quoy il consiste chap. 1.

Le jeu composé dans l'attaque de l'offensive doibt avoir, pour ses regles generales, toutes les inventions possibles pour tromper l'ennemy, en luy faisant decouvrir la partie que l'on à dessein de surprendre par finesse, ne l'ayant pu faire par la force, ny par la vitesse du jeu simple. Les principaux moyens sont les feintes, de toutes les especes, les appels, les engagemens, le battement de l'épée, le jeu coulant, celuy sur la pointe de l'épée, les demy coups aux parties les plus avancées,

---

48 *Ce mot est écrit par-dessus un autre, peut-être un « chap » qui serait dû à une erreur de copie. On retrouve « chap. » plus loin.*

les estramaçons et revers de tranchant de l'épée et autres mouvemens dont on se peut aviser sur le champ.

## Des feintes et de leur especes diverses chap. 2.

Feinte est une action qui doit représenter la chose réelle et qui par son illusion peut tromper les yeux et faire croire que la fausse est la véritable. Et pour le donner mieux à entendre, faire semblant ou feinte de donner dans un lieu pour avoir plus de temps de donner dans un autre. Toutes feintes doivent estre appliquées où la vitesse n'est pas suffisante, et toutes généralement doivent représenter le coup sans ôter le fort de l'épée de la ligne de défense ny avancer le corps sur la partie droite, non plus que de retirer le pied, ainsy que beaucoup, mais l'avancer demye semelle sans l'écarter de la ligne, non plus que la pointe de l'épée qui doit finir son action, avant que le pied commence, que cecy soit entendu par l'aspirant de commencer toujours de l'épée avant le pied.

Il y a diversité de feintes comme il y a diversité de coups, les unes simples les autres doubles, qui se représentent tant hautes que basses, dedans dehors, dessus que dessous, soit en prime, en seconde en tierce et en quarte, tantost par le quart, par le demy, et par le cercle entier en un en deux et en trois temps. La feinte simple se fait connoistre par un seul mouvement de poignet sans bouger le pied contre celui qui s'attache trop à l'épée, soit en la batant pour pousser, ou en l'engageant pour passer en l'otant subtilement de la ligne pour en faire<sup>49</sup> écarter celle de l'ennemy, pour luy donner plus facilement à la partie la plus decouverte de son corps.

La feinte double se fait d'un double mouvement du poignet à la pointe de l'épée haut et bas, bas et haut, dehors et dedans, dedans et dehors, dessous et dessus, dessus et dessous, ne portant le pied qu'au second temps, et un autre une autre fois, en donnant le coup ayant le bras tout étendu, et le corps retiré sur la partie gauche.

Ces sortes de feintes se doivent appliquer contre ceux qui ne répondent point aux appels, ou qui ont la parade si bonne, qu'ils reviennent aux corps après avoir été à la feinte. La pratique de telle sorte de feinte est tres subtile et tres excellente si on les fait avec subtilité et hardiesse requise. La feinte qui s'appelle en deux temps se fait paroistre, en battant une fois du pied, en la finissant du poignet et de l'épée encore une fois en donnant le coup contre ceux à qui on ne peut donner de ligne droite ou qui font l'appel.

La feinte que l'on dit en trois temps se repère<sup>50</sup> par un double battement du pied contre ceux qui reculent, et d'un autre en donnant le coup ayant atteint la mesure.

## Des appels et ce qu'ils signifient chap. 3.

Appel est un temps faux qui se représente hors de la mesure, à dessein d'obliger l'ennemy d'attaquer la partie qu'on decouvre, et pour tromper celui qui ne connoist pas la mesure, et

---

49 *Le mot « pousser » est barré à cet emplacement.*

50 *Transcription incertaine.*

qui pousse à tout temps ou de mesme temps. Il se doibt pratiquer du pied du corps et de l'épée, chacun en particulier deux à la fois, et de tous les trois ensemble, en un en deux et en trois temps, soit par dessus ou par dessous, la pointe en dehors ou en dedans, en engageant ou en degageant representant<sup>51</sup> l'engagement ou la feinte ; tous appels se doivent pratiquer avec intentions differentes à sçavoir pour prendre le temps quand l'ennemy fait la feinte, parer et riposter quand il pousse sur l'appel, carter ou lacher le pied droit s'il passe<sup>52</sup> au lieu de pousser, d'achever le coup après l'apel s'il ne bouge en luy donnant de la quarte du pied gauche, ou en passant, et ainsy agir tousjours par le contraire de son action, comme le plus veritable secret de cette science.<sup>53</sup>

Tous engagements se doivent commencer du my fort de l'épée au faible de celle de l'ennemy le glissant insensiblement dans un instant.<sup>54</sup>

## De l'engagement de l'épée chap. 4.

Ce que nous appellons engagement est d'asujetir le my fort ou le faible de l'épée de l'ennemy de la nostre ; de façon que nous soyons maistres de la ligne droite ; afin qu'il ne puisse agir qu'en deux temps ou plusieurs pour nous servir de cet avantage, en connoissant son dessein par ce moyen ou que nous puissions luy donner du pied ferme dans un seul temps, ou de le desarmer et oster l'épée s'il ne bouge pas pour ledit engagement. Tous engagements se doivent commencer du my fort de l'épée au faible de celle de l'ennemy, le glissant insensiblement dans un instant, le fort en avant, de façon que le faible de l'ennemy soit gagné au premier temps, sans s'attacher au bouton, ny avancer le corps, comme la plupart, sur la partie droite, mais de bien se precautionner en baissant ou en tournant le coup hors la ligne, cependant que le bras et l'épée s'avancent avec le pied pour faire ledit engagement, qui est l'un des principaux mouvemens de cette pratique, il y a quatre engagements principaux qui se peuvent appliquer aux quatre parades generales, l'une de quarte haute, et l'autre de quarte basse en dedans, et les deux autres de seconde haute et basse en dehors, pour les autres dont on se peut servir, les unes par le cercle entier et les autres par le demy, les autres par le tiers<sup>55</sup> contre toutes sortes de gardes hautes et basses avancées soit pour pousser passer desarmer et venir aux prises nous en ferons voir la pratique dans la seconde partie de ce traité, lorsque nostre aspirant fera son experience pour la maistrise de son art.

## Du battement de l'épée chap. 5.

Ce terme dont est question n'est qu'un simple attouchement qui se fait du faible de nostre épée au faible de l'ennemy, pour l'obliger à quitter sa ligne afin de nous servir d'une telle occasion, en

---

51 *Transcription incertaine.*

52 *Transcription incertaine.*

53 *Une barre verticale finit le paragraphe.*

54 *Une barre verticale finit le paragraphe.*

55 *Transcription incertaine.*

luy donnant plus facilement à la partie qu'il découvre tant en poussant de pied ferme, dedans dessus et dessous, que passant ou en quartant. Le battement qui se fait en ostant le faible de l'épée de l'ennemy en poussant de pied ferme, en passant, ou en quartant, se doit commencer du my fort au faible et achever par l'opposition du fort, en donnant quand on veut faire la retraite, ou en esquivant du corps lorsque l'on passe, ou que l'on quarte. Le battement qui se fait à dessein de provoquer l'ennemy à prendre le temps, se fait seulement du faible au faible, comme il a été dit, contre ceux qui s'attachent si fort à la parade, qu'au moindre atouchement de leur épées il se découvrent entièrement le corps, lequel battement se doit exécuter hors la mesure, ainsy que l'apel. Il peut estre appelé la feinte.

## Du jeu coulant chap. 6.

Lorsque dans la deuxiesme partie de ce traité nous parlerons d'attaquer par le jeu coulant il faut entendre de gagner la mesure en coulant ou traissant le pied gauche après le droit contre celui qui ne veut pas la souffrir ou qui reculle d'abord qu'on la gagne, ou en parant, ou quand il se rencontre que l'on a une courte épée contre une longue. Cette façon d'agir se doit pratiquer de sorte que le pied gauche suive immédiatement le droit, et de la mesme distance qui les separoit auparavant l'attaque sans l'écarter à droit ainsy que plusieurs qui ne sont plus en force lorsqu'il sont en mesure.

Toutes sortes de coups, de feintes, d'engagemens, de battemens d'épée, et mesmes quelques ripostes se peuvent pratiquer en coulant contre ceux qui reculent, soit devant ou après avoir attaqué, et encore contre ceux qui n'alongent qu'à dessein et qui n'osent pas entrer dans la mesure. Il faut neantmoins se bien précautionner contre ceux qui se tiennent presque tousjours hors d'icelle, pour mieux prendre leur temps agissant aussy de finesse, sans s'adonner comme ceux qui poussent hors de mesure, et qui par ce moyen reçoivent tousjours la risposte au lieu d'aller à l'engagement, et de s'assurer de la ligne et du my fort de l'épée de l'ennemy.

## Du jeu sur la pointe de l'épée chap. 7.

Si nous usons du terme contenu en ce chapitre ce n'est que pour nous accommoder à l'action dont il est composé. Quand donc nous parlerons d'agir sur la pointe de l'épée, soit pour pousser, passer, faire feinte, l'apel, l'engagement, le jeu coulant ou autre mouvement ; il le faut entendre de lever la pointe de l'épée, en baissant le poignet et le pommeau d'icelle, par dessus celle de l'ennemy au lieu de la baisser comme à l'ordinaire, disposant à ce sujet la pointe en quarte moyenne, quand il faut donner de dedans en dehors par le dessus, et pareillement de seconde aussy moyenne, pour mieux donner de dehors en dedans. Toutes sortes d'autres mouvemens par le jeu simple et par le jeu composé se doivent pratiquer par le mesme ordre que dessus tournant ou baissant fort le corps, en le retenant sur la partie gauche, cependant que l'épée et le bras agissent en avant. Nous en ferons voir l'application dans la seconde partie.

## **Des demy-coups ou demy bottes chap. 8.**

Si les termes cy dessus n'étaient déjà veues il y a fort longtemps, nous pourrions peut estre assez legitiment leur donner un autre nom mais comme nous nous tenons à ce que nos anciens en ont determiné, nous en demeurerons à leur mesme sentiment, disant avec eux, que les demyes bottes ne different d'avec les autres coups qui sont pousséz jusques au corps, sinon que ceux cy dont nous parlons ne doivent toucher que jusques aux parties les plus avancées, comme au bras et à la main gauche quand le cas y échet, à la cuisse et à la teste de mesme, à dessein d'incommoder telles parties, et provoquer l'ennemy d'entrer à la mesure le premier, pour mieux le prendre sur le temps qu'il y entrera : ou bien selon aucuns action qui a son effect plus avancé que l'apel ou la feinte ; ou autrement une tentative faite à dessein de découvrir la pensée de l'ennemy et l'obliger à produire quelque mouvement afin de luy opposer son veritable contraire. Cette manière d'agir se doibt appliquer contre ceux qui n'agissent qu'avec froideur, avec lesquels il en faut user avec prudence, en eludant la connoissance qu'ils pourroient avoir de nos desseins, en pratiquant ces mouvemens cy dessus hors de la mesure, et se retirant et se remettant en garde à toutes les fois que l'on aura agy de la façon pour estre tousjours prest et en état de prendre le temps qui pourra naistre d'un tel mouvement, qui ne laissent pas bien souvent de donner la victoire à ceux qui en usent avec la prudence requise.

## **Des estramaçons, revers, ou tranchans de l'épée chap. 9.**

Ne sçachans pas l'etymologie de ce terme d'estramaçons, nous dirons seulement que cette sorte d'offensive se pratique du tranchant de l'épée au lieu d'en user de la pointe, tant en attaquant qu'en ripostant. Elle se doibt pratiquer par la subtilité du poignet, par le quart, par le demy et par le cercle entier, quelques fois en attaquant les parties les plus basses, d'autres fois les moyennes et aussy les plus hautes, tant en se retirant qu'en venant au prises, et comme cette maniere d'agir n'est pas beaucoup en usage en nostre patrie, comme elle y a été anciennement, outre que la modestie et la civilité que les jeunes gens sont obligéz d'avoir les uns pour les autres, ne s'y pourroit observer que tres difficilement en exerçant cette methode, nous en reservant la pratique pour estre enseignée à nostre aspirant dans un chapitre particulier, que nous luy dresserons dans nostre deuxiesme partie, afin que n'ignorant aucune partie de cette science, il puisse meriter le tistre que nous avons resolu de luy donner. Nous finirons icy le quatriesme livre de l'attaque du jeu composé pour passer au cinquiesme de la défensive, qui luy doibt estre opposé.

**Fin du quatriesme livre de la premiere partye**

# Au lecteur sur le sujet de ce 5<sup>me</sup> livre.

Ne croyez pas, amy lecteur, en voyant le titre de ce cinquiesme livre qui porte le nom de défensive, qu'il ne contienne en soy que de simples moyens de se defendre, ny que celuy qui le precede<sup>56</sup> n'ayt été mis en ordre que pour l'offensive, puisque nous ne pouvons ignorer que l'un et l'autre doit estre indivisible, et que ce seroit mesme contrevénir à l'ordre naturel, qui veut que l'on repousse les coups par les coups, l'avantage en ce rencontre étant trop grand du côté de celuy qui attaque, si celuy qui est attaqué n'avoit d'autres moyens que ceux d'une simple défensive ce n'est donc pas nostre dessein d'en user de la façon, puisque nous allons faire voir à nostre aspirant des moyens aussy assuréz pour vaincre en defendant, que ceux que nous luy avons cy devant fait pratiquer en attaquant. Le troisieme livre a donné les moyens d'aquerir la vitesse du bras pour agir de pied ferme par le jeu simple, comme aussy de passer et de quarter ensemble, les regles generales de la defensive contre le mesme jeu ; et sy le quatrieme a fait voir la methode d'agir dans l'attaque du composé, nous allons exposer en celuy cy celle qui luy est directement opposée, afin que n'ignorant le pour et le contre, il soit capable d'agir dans l'une et l'autre partie qui compose cet art.

## Table des chapitres contenus en ce cinquiesme livre

- De la défensive simple et composée - - - ch[ap]. 1. F.
- Des parades et des ripostes contre le jeu compose - - - chap. 2. F.
- Des parades du corps et comme elles se pratiquent - - - c[hap]. 3. F.
- Du temps et de la methode de le sçavoir prendre - - - c[hap]. 4. F.
- Du contretemps et de sa signification - - - ch[ap]. 5. F.
- Du mesme temps et en quelle occasion il peut servir - - - ch[ap]. 6. F.
- Du contr'appel et ce que veut dire ce terme - - - ch[ap]. 7. F.
- Du dégagement de l'épée - - - ch[ap]. 8. F.
- Des prises de l'épée pour desarmer - - - ch[ap]. 9. F.

# Cinquiesme livre de l'art en fait d'armes Contenant les regles generales de la defensive contre le jeu composé De la défensive simple et composée chap. 1.

La défensive aussy bien que l'offensive est simple et composée. La simple est celle de se servir ainsy qu'il a été dit, du cercle entier quand on est surpris de quelques rigoureuse attaque non

---

56 *Le mot « precede » est écrit au dessus d'un autre. Peut-être « possede ».*

preveue, qui pourroit causer du desordre, quand on n'a pas le temps d'user d'autre moyen, que de celui de s'empescher d'estre frappé, ou assez de place pour faire la retraite, on se sert de ce mouvement le pratiquant de droit à gauche, ou de gauche à droit selon l'endroit que l'ennemy commence à faire son attaque.

La defensive que nous appellons composée est celle qui joint l'offensive à la defensive, et repousse les coups par d'autres, se pratiquant par le quart du cercle, par le demy, et aussy quelques fois par l'entier. Pour celle dont le corps se peut servir par son agilité et sa souplesse, elle est si absolument requise que sans un tel secours, celle de l'épée ne seroit pas le plus souvent capable de nous garantir contre une force superieure de bras qui pourroit forcer la ligne, et se rendre maistre du faible et demy fort de nostre épée. Sa pratique depend de la souplesse et de la liberté qui le fait tourner à droit quand l'ennemy pousse en dedans, et baisser à gauche lorsqu'il fait son attaque par le dehors, le ployer en arriere quand il pousse bas ou quand il force la ligne, ou baisser dans le temps qu'il pousse haut, afin que dans le temps que le corps esquivé de la façon que dessus, l'on luy puisse donner de l'épée, laquelle n'a qu'une action à produire par ce moyen, en voicy la pratique.

## Des parades et des ripostes contre le jeu composé chap. 2.

Encore que nous ayons fait nostre possible pour nous exempter de reprendre nostre plastron que nous avons quitté, pour les raisons que nous avons deduites, à la préface de nostre quatriesme livre precedent, il nous a été impossible de nous en pouvoir exempter dans ce present chapitre, d'autant que pour pratiquer ce qu'il contient, il nous a fallu encore nous servir de cette précaution pour faire observer à nostre aspirant les gardes et les ripostes contre le jeu composé, ainsy que nous l'avons déjà fait contre le jeu simple, car comme une feinte qui represente bien le coup peut tromper ses yeux, et l'obliger d'aller à la parade, en découvrant son corps qui doit estre frappé après une telle faute, nous sommes encore obligés de luy faire pratiquer les moyens de garantir contre tels accidens, et de l'acoustumer peu à peu à discerner le coup d'avec la feinte et à reparer les fautes qu'il pourroit faire en parant l'une pour l'autre, car encore qu'il soit assez facile de connoistre cette distinction, quand celui qui fait la feinte hors la ligne, la marque si lentement ou si peu que l'on a assez de temps de revenir au coup pour en empescher son effect, il y en a neantmoins plusieurs qui representent si bien le coup par elle, ainsy que celle là se doit faire que bien souvent les plus fins y sont pris, n'étant pas bien en exercice.

Pour donc prevenir tel accident ledit aspirant reprendra ses armes accoustumées, et nous le plastron que nous avons quitté, et reviendra à demy pied de la mesure, ainsy qu'il a déjà pratiqué engageant du my fort de son épée le faible de la nostre de quarte par le dedans, et au lieu de luy pousser par le dessus, nous luy ferons la feinte dehors, à laquelle étant allé de son épée sans bouger le pied droit, il rompra la mesure du pied gauche, attirant le droit en sa place, en parant le coup que nous luy pousserons de quarte en dedans, et sur le temps que nous ferons la retraite il nous suivra d'un pas coulant, faisant la feinte droite par le dedans, pour nous donner en seconde par le dessus, redoublera en prime haute par le dessous, puis il sautera hors de la mesure, en relevant son faible d'épée de prime en quinte par le cercle, pour rencontrer la nostre en dehors, et pour se remettre en sa garde ainsy qu'auparavant.

Puis il reviendra ainsy que devant à la mesure faisant un appel d'engagement en seconde par le dehors, et nous luy ferons la feinte de quarte par le dedans, à laquelle ayant été comme dessus il rompra la mesure du corps et des pieds en parant le coup que nous luy pousserons par dessus, et sur la retraite que nous ferons il nous suivra d'un pas coulant, faisant la feinte dessous pour nous donner dessus, et redoublera le coup en prime par le dessous de pied ferme ou en passant, pour prendre et saisir la garde de nostre épée, si nous le jugeons à propos.

Nostre aspirant ayant pratiqué ces deux sortes de parades par le dedans, et par le dehors, il est aussy necessaire de luy faire connoistre celle qu'il est obligé de pratiquer contre ceux qui le peuvent attaquer de cette maniere cy dessus par le dessus et par le dessous.

Pour cet effect étant revenu à la mesure il fera un apel à nostre épée de seconde basse en dehors et nous luy ferons la feinte en seconde haute par le dessus, où étant allé ainsy que devant sans bouger les pieds, il rompra par après la mesure en parant le coup, que nous luy pousserons en prime haute par le dessous, et nous suivant sur la retraite il nous fera feinte en seconde par le dessus, pour nous donner en prime haute par le dessous, puis il fera sa retraite dans un seul temps sans redoubler, en revenant de prime en quinte à nostre épée par le dehors, et retourner à sa premiere distance, en faisant les deux grands pas en arriere ainsy qu'il a deja pratiqué cy devant.

Et pour achever cette methode par les quatre parties du cercle, nous le ferons derechef revenir à la mesure accoutumée nous posant dans la garde de quarte basse, afin qu'il fasse un apel d'engagement de la mesme figure par le dedans, et au lieu de luy pousser nous luy ferons feinte en tierce haute, par dessus la pointe de son épée pour luy donner de quarte par le dedans, contre laquelle feinte ayant agy comme aux autres cy dessus, et avoir rompu la mesure en parant le coup, il nous suivra sur la retraite, en faisant la feinte en coulant en dehors pour donner en quarte par le dedans, puis il fera sa retraite accoutumée en retournant à son premier poste ainsy que auparavant, et il aura pratiqué les moyens les plus assurés pour agir contre les feintes, car encore que le temps se puisse prendre sur la feinte en poussant de ligne droite, il y a toutes fois beaucoup de peril dans ce rencontre, parce qu'on peut prendre le second temps pour le premier, ce qui fait que l'on reçoit le plus souvent en donnant.

## Les parades du corps et comme elles se pratiquent chap. 3.

Comme nous avons dit que les parades du corps estoient fort necessaires dans la pratique de cette science, nous avons jugé à propos d'en parler, non pas legerement, mais d'en faire un chapitre separe des autres, afin d'en faire mieux connoistre les regles à nostre dit aspirant aussy bien qu'à beaucoup d'autres, qui croient mais fort mal à propos que parer du corps, c'est de recevoir au milieu, et non pas d'esquiver par son agilité et par sa souplesse, en l'otant hors de la ligne, où le coup doit passer, donnant ce mesme temps de l'épée qui n'a qu'une action à produire en ce rencontre, en voicy le moyen.

L'aspirant etant rentré derechef dans la mesure, nous luy pousserons de la plus longue distance par<sup>57</sup> dedans, en seconde, afin qu'il rompe la mesure en retirant le corps sur la jambe gauche

---

57 « par » écrit sur un autre mot, peut-être « en ».

ployant le genouil gauche sans bouger les pieds et degageant son epée du dedans en dehors, pour parer dessus et nous riposter dessous.

Puis s'étant remis en garde comme devant nous luy pousserons encore en quarte par le dessus, et il rompra aussy la mesure comme devant, en degageant le faible de son epée, de dehors en dedans en parant le coup en quarte, pour riposter de la mesme figure, aussy par le dedans. C'est ce qui s'appelle rompre la mesure du corps, ce qui se doibt executer contre ceux qui alongent beaucoup sans aucune opposition de leur fort d'epée, au faible de celle de l'autre, ce que nostre aspirant ayant pratiqué plusieurs fois sur nostre plastron, afin d'en acquerir l'habitude, nous le quitterons, pour avoir plus de liberté de luy enseigner le reste, puisqu'il doibt avoir assez d'habitude dans les regles que nous luy avons fait connoistre pour n'avoir plus besoin de tant plastronner : comme la pluspart qui croient faire merveilles d'épuiser toutes leur forces sur un plastron, au lieu d'en conserver la meilleure partie pour exercer contre leur semblables, ce que le maistre leur a fait pratiquer sur soy mesme. Laissons cet abus pour retourner à nostre sujet. La 2<sup>e</sup> methode de parer du corps c'est de lacher le pied gauche en arriere, attirant le droit en la place, afin de garder la distance qui conserve le corps sur sa force, ce qui se doibt pratiquer après avoir été à la parade de la feinte pour avoir le temps d'aller au coup<sup>58</sup> en le parant de l'epée, par ce moyen, et ainsy lorsque l'ennemy force la ligne en dedans, ou en dehors, il faut observer la mesme chose en degageant l'epée selon qu'il fera l'attaque. En tel cas la mesure se prend aussy bien pour celuy qui recule que pour celuy qui avance, laquelle se peut gagner sur<sup>59</sup> le temps de sa retraite, ainsy qu'il a été veu au chapitre précédent, cette façon d'agir se nomme rompre la mesure du corps et des pieds.

La troisieme façon d'oster sa mesure à l'ennemy c'est de porter le pied en arriere comme on porte le droit en avant, pour alonger de la plus longue distance, roidissant le genouil droit, ployant le gauche, retirant le corps sur cette partie, en couchant la jambe et la cheville du pied droit contre la terre ce qui se doibt pratiquer lorsque l'on est tellement ébranlé par les feintes ou autrement, qu'il n'y a plus aucun ordre pour l'empescher de recevoir sinon celuy de se servir de cette methode usant bien à propos l'on pourra encore passer sur l'ennemy ou luy donner de l'epée, dans le temps que ce mouvement se pratique.

La quatrieme maniere de parer de corps c'est de lacher le pied droit derriere le gauche tenant le bras et l'epée fort avancéz, soit pour parer dedans dehors, dessus et dessous si l'ennemy passe, que pour luy donner en seconde par le dedans en prime par le dessous dans les reins, s'il quarte mal à propos comme la pluspart, ou pour luy prendre et saisir de la main gauche la garde de son epée pour le desarmer ou le faire parler.

Le cinquiesme moyen que l'on nomme prendre le dessous c'est de baisser le corps hors de la ligne à gauche en devant, lorsque l'ennemy pousse son coup de pied ferme en levant la main, comme c'est maintenant la mode ou quand il fait la quarte du pied gauche l'on peut donner de l'epée en parant du corps par ce moyen ce qui se peut aussy pratiquer par le dehors, quand l'ennemy pousse son coup en seconde haute par le dessus, ou lorsqu'il fait la feinte dessus en seconde pour donner en prime par le dessous, en baissant le corps encore à gauche en donnant sous l'aisselle en prime haute en passant ou de pied ferme.

Le sixiesme est de sauter en arriere portant le pied droit, en la place du gauche, en le chassant

---

58 *Un « x » et un « s » sont raturés, laissant penser que « aux coups » a été corrigé en « au coup ».*

59 *Transcription incertaine. Le mot « sur » semble avoir été ajouté.*

d'un seul temps, et non en deux qui est un mouvement qui se pratique sans hazard, d'autant que le corps ne divise point ses forces en se retirant dans un mesme temps, au lieu qu'il en perd une bonne partie, quand la retraite se fait en deux<sup>60</sup> ou plusieurs. Cecy soit dit par avis seulement, pour ce qui est des autres sortes de parades dont le corps se peut servir comme de l'oster de la ligne en portant le pied gauche sur la ligne à droit, dans le temps que l'enemy pousse, passe, ou fait la feinte en courant en avant. Nous en avons fait exercer la pratique à nostre aspirant dans l'onzieme chapitre de nostre troisieme livre, lorsque nous luy avons fait pratiquer la methode d'agir contre les passes, en quartant, ou s'écartant de la ligne, il y a encore certains moyens d'oter la mesure à l'ennemy dans le temps qu'il pousse, à sçavoir de lacher le pied droit avec le corps derriere le gauche, et prendre de la main gauche la garde de l'epée et aussy en parant de l'epée de quarte en dedans, tournant et pirouettant le corps sur le pied droit, prenant l'epée avec les deux mains, pour en donner dans<sup>61</sup> le temps que l'ennemy pousse ou qu'il passe, mais ces deux façons d'agir, nous les laissons pour ceux qui s'en voudront servir, voyla quant aux parades du corps les plus ordinaires dont nostre aspirant pourra se servir quand il en aura besoin, voyons si luy pourrons enseigner à bien prendre le temps.

## Du temps et de la methode de le sçavoir prendre chap. 4.

Nous aurions beau moyen de nous étendre sur le sujet que ce chapitre nous propose, si nous avions deja parlé du jugement et de son application comme celuy qui y a plus de part en ce chapitre : lequel contient tous les moyens les plus certains pour parvenir à la perfection de cette science, qui ne consiste qu'à bien prendre le temps en se servant des qualitéz qu'on aura aquises, en voicy la theorie.

Pour donc prendre le temps bien à propos, il faut avoir en premier lieu, sans parler des qualitéz qu'on doit avoir acquises, une si parfaite connoissance de la mesure et de l'action que produit l'ennemy dans icelle que l'on puisse luy opposer le veritable contraire n'agissant ny trop tost ny trop tard, mais dans le temps qu'il est sur son faible, et en état de ne pouvoir nuire, et comme il y a trois sortes de temps à remarquer à sçavoir celuy de l'epée, celuy du pied, et celuy du corps, qui ne peuvent faire voir chacun en particulier deux à la fois et tous ensemble, il est necessaire de faire connoistre à nostre dit aspirant celuy auquel il se doit resoudre pour s'y arrester. Tous temps qui se font connoistre hors de la mesure ne se doivent considerer que pour apels ou temps faux, à dessein d'attraper celuy qui y va et pour tromper celuy qui pousse à toutes sortes de temps sans aucune distinction, ny connoissance de la mesure.

Le temps qui se fait voir dans une juste mesure se pourroit prendre si celuy qui le fait produit plus d'une action qui le découvre, auparavant qu'il pousse d'autant que s'il n'en faisoit qu'une le temps qu'on prendroit seroit celuy du coup et non de la feinte ou autre chose, à cause, comme il a été dit autre part, que l'on pourroit recevoir en donnant, ce que nous voyons souvent arriver par cette faute, et ce qui a donné lieu à plusieurs de nommer contretemps, mesme temps, ou coup fourré quand cela arrive de la sorte. Que si l'on n'a une souplesse et une justesse merveilleuse pour opposer le fort de l'epée au faible de celle de l'ennemy, ou pour oter le corps hors de la

---

60 « deux » écrit sur un autre mot, peut-être « un ».

61 « dans » noté plus haut sur la ligne. Peut-être un oubli.

ligne en quartant ou en baissant, ou qu'il ne fasse le temps si grand, comme ceux qui battent l'épée et qui retirent puis après le bras pour donner un plus grand coup, ou qui en battant la terre de la leur avant que de pousser il y auroit tousjours beaucoup de peril à prendre tel temps. Que chacun prenne telle resolution sur ce<sup>62</sup> sujet qu'il jugera le plus à propos.

Les temps qui sont produits en entrant dans la mesure, que nous appellons temps du corps, soit qu'ils<sup>63</sup> soient faits par feintes, par engagement, ou par le battement de l'épée ou autrement se peuvent prendre sans aucun peril, d'autant que le corps allant en avant et les pieds étans levéz, il est necessairement hors de sa force et sur son faible et par consequent en état de recevoir, sans pouvoir rendre la pareille. Voyla quand aux temps que nous avons pû remarquer dans nostre pratique estre les plus assuréz pour agir à l'encontre.

Pour donc faire connoistre la methode de faire naistre l'occasion de prendre tels temps, s'il ne se presentent d'eux memes<sup>64</sup> l'aspirant se tiendra hors la mesure, faisant quelque appel ou tentative ou demy coup aux parties plus avancees afin de provoquer l'ennemy dans icelle, ou il marchera à droit ou à gauche, ou feindra d'avoir quelque peur d'entrer dans la mesure en recullant d'un pas coulant en arriere, et sur le temps il sera suivy il poussera, passera, ou quartera selon la grandeur du temps en donnant à la partie la plus découverte opposant le fort au faible, s'il pousse de pied ferme tournant ou baissant le corps hors la ligne, s'il quarte ou s'il passe en prenant le temps que cecy soit pratiqué par l'aspirant sur le plastron de la sorte qu'il a pratiqué les autres mouvemens que nous luy avons deja fait connoistre.

## Du contretemps et de sa signification chap. 5.

Le contretemps dont nous voulons presentement parler ne se doibt point entendre de la façon de ceux qui croyent que c'est d'agir contre raison et à contre-temps, ou que ce soit qu'en mettant la chose au pire ou ne se soucie de recevoir pourveu que l'on puisse donner, puisque nous prétendons de nous servir de cette regle comme de l'une des plus considerables pour parvenir au point que nous souhaitons.

Quand donc nous conseillerons cy après à nostre aspirant se sert du contretemps, il le doibt entendre du temps que l'ennemy prendra, quand à dessein il luy en presentera quelques<sup>65</sup> de la nature de ceux que nous luy avons fait connoistre, c'est à dire quelque apel ou temps faux qui se font hors de la mesure, afin de prendre le dessous, ou de quarter si l'ennemy fait la quarte du pied gauche, ou s'il passe dessus ou dessous l'épée, de pousser de pied ferme s'il entre à la mesure, ou s'il fait feinte en y entrant de parer et de riposter s'il pousse le premier ou autre mouvement qui soit opposé et contraire au temps qu'il aura pris ou voulu prendre. Voyla comme il nous semble la meilleure explication que nous pourrions donner à ce terme, qui porte luy mesme ce qu'il signifie.

---

62 *Transcription incertaine.*

63 *Transcription incertaine.*

64 *Les mots « la pratique » sont barrés à cet emplacement.*

65 *Transcription incertaine.*

## Du mesme temps et en quelle occasion il peut servir chap. 6.

Encore que nous ayons dit au premier chapitre du premier livre que le mesme temps ne pouvoit avoir lieu dans cette pratique que celuy que le hazard luy pourroit donner, à cause que celuy qui voudroit agir de mesme temps ne le pourroit faire qu'après une action deja commencée, nous ne laisserons pas toutes fois de parler du mesme temps, dont un adroit se peut servir contre certains maladroits, qui ne connoissent ny temps ny mesure ny moins juger d'aucun dessein qu'on puisse avoir pour agir par le contraire et aussy contre d'autre dont la taille ny les armes ne sont point égales. Le mesme temps dont nous voulons que nostre aspirant se serve, c'est de porter le fort de son epée au faible de celle de son ennemy, en le glissant en avant de sorte que dans le mesme temps qu'il poussera il luy puisse donner à la partie la plus proche, portant le pied droit à la deuxiesme distance, en tournant ou en baissant le corps hors la ligne. La deuxiesme façon d'agir du mesme temps d'une epée longue contre une courte c'est de roidir le bras et l'epée en avant sans bouger le pied droit laissant la main gauche devant le corps, pour en chasser le coup à gauche en tournant le corps et le creusant fort en arriere. Et la troisieme pratique lorsque par certaines conjectures ou autrement, on connoist l'inclination de l'ennemy estre portée sur telles ou telles actions, on luy pousse sur le<sup>66</sup> mesme temps qu'il commence agir. Nous ne parlerons point des autres dont quelques uns se servent en lachant le pied droit, et en parant de la main, non plus que de ce ceux de se servir<sup>67</sup> de la parade de la main gauche ainsy qu'avec un poignard, puisque nous en avons condamné l'usage, sinon en cas de necessité, dans le 2<sup>me</sup> livre pour les raisons que nous avons deduites.

## Du contr-appel et de ce qu'il signifie chap. 7.

Ce que nous appellons contr'appel n'est autre chose que d'opposer à l'ennemy finesse contre finesse, quand on connoist qu'il agit de cette maniere ; comme s'il fait un appel en découvrant la partie où il pretend qu'on luy pousse, on luy en fait un autre de mesme nature et à pareil dessein, ou quelque autre mouvement qui soit contraire et opposé à son apel, cela se peut nommer un contr'appel. Par exemple si l'ennemy fait un appel d'engagement à l'epée de l'aspirant par le dedans, il luy en fera un autre par le dehors, ou il se découvrira cette partie pour le provoquer à y pousser, ou s'il le fait par le dehors le dit aspirant luy en fera un pareil par le dedans, ou il s'ouvrira pour luy donner le temps de pousser ou bien forcer le faible de son epée en restant du mesme coté, pour l'obliger d'agir de la mesme sorte afin de luy donner en luy cedant finement, ou encore luy forcer l'epée du coté qu'il est le plus couvert, et où il s'y attend le moins. Ce sont tous les moyens capables d'opposer à cette façon d'agir qui se peuvent nommer contr'appel.

---

66 « sur le mesme » semble avoir été corrigé plusieurs fois.

67 Transcription incertaine.

## Du degagement de l'épée chap. 8.

Si nous n'avions déjà fait voir à nostre aspirant au huitiesme chapitre du deuxiesme livre, tous les moyens possibles pour donner au poignet toute la subtilité qu'il doibt avoir afin de faire passer la pointe de l'épée dans le moindre espace qu'il pourra sans oter le fort d'icelle de la ligne de sa défense, nous aurions sujet de nous étendre davantage sur ce present. Mais puisque cette matiere a déjà été traitée nous dirons seulement à nostre dit aspirant que si en agissant, son épée se trouve engagée dans la mesure de quelle façon que ce soit ne l'ayant pû assez tost degager, qu'il se retire au plustost d'icelle d'un petit pas en arriere ou qu'il passe au plus vite l'épée ou au corps ou derriere l'ennemy, tant pour s'empescher de recevoir que pour se rendre maistre de son épée en la saisissant de la main gauche et luy donner de la sienne, ou bien que pour empescher toutes sortes d'engagemens, il tienne sa pointe dans un perpetuel mouvement se tenant toujours hors la mesure afin de prendre le temps lorsque l'ennemy y entrera, il y a assez d'autres moyens qui sont faciles, comme de disposer la pointe haute ou basse, avancée ou retirée de toutes les gardes pour le faire venir à l'engagement mais les dégagemens les plus fins sont ceux qui se pratiquent par le quart du cercle c'est à dire de prime en seconde, et de seconde en prime, lesquels mouvemens se doivent pratiquer à la pointe de l'épée, sans oter le fort de devant le corps comme plusieurs qui pour degager de tierce en seconde tournent la main en quarte, commençant du pied, ou de la main avec le pied sans considerer que pour finir l'action de l'un et de l'autre dans un mesme temps, il faut de necessité que celuy qui a le plus de chemin à faire, pase devant celuy qui en a le moins c'est à dire de commencer du pied lorsque la main finit son action. Que cecy soit bien entendu et encore mieux pratiqué par l'aspirant auquel la mesme chose a déjà été dite au chapitre neuviesme du 2<sup>me</sup> livre où nous le renvoyons derechef pour en considerer la pratique. Voyons maintenant la conclusion de ce cinquiesme livre.

## Des prises de l'épée chap.9.

Si nous nous servons de ce mot de prendre l'épée, ce n'est que pour accommoder le terme à l'action puisqu'en passant sur l'ennemy, ou en passant sur nous, ou que les forts de l'épée se rencontrent en combattant, celuy qui prend ou saisit la garde de l'épée de l'autre, peut obtenir un avantage beaucoup plus glorieux en le desarmant que celuy de l'estropier ou luy oster la vie. En voycy les moyens.

Comme le jugement, ainsy qu'il a été dit plusieurs fois, occupe le premier lieu en cette pratique, l'aspirant s'en servant bien à propos peut obtenir l'avantage que dessus par deux moyens opposéz à sçavoir en attaquant, ou quand il sera attaqué.

Pour agir par le premier moyen il jugera en premier lieu, en quelle situation sera l'épée de l'ennemy, c'est à dire avancée retirée ou autrement. Si elle est dans la premiere il engagera en prime basse d'un pas coulant du dedans en dehors, puis en relevant le fort et faisant encore un pas coulant en avant du mesme pied droit, il avancera la main et le pied gauche pour prendre et saisir la garde de l'épée, retirant dans un instant le pied droit derriere le gauche sans quitter la garde de l'ennemy, soit pour le desarmer ou pour le faire parler. Cette façon de prendre

l'épée se peut entreprendre contre toutes sortes de gardes avancées sans aucun peril pourveu que l'ataque soit vigoureuse et hardie ; car pour faire voir cette verité, que si l'ennemy prend le premier temps, sa parade se trouve si à propos en relevant l'épée de prime en quinte comme nous venons de dire et le corps tellement de coté et en sa force par le second pas coulant qu'il est entierement couvert de son épée. Car encore qu'on manquast à rencontrer l'épée au premier pas on ne court aucun risque, d'autant que l'on demeure en garde sur sa force, le pied droit étant devant le corps en arriere. Il n'y a donc qu'un seul moyen pour empescher ce mouvement qui est celui de retirer le bras et l'épée dans cette occasion, ce qui ne se peut faire en donnant attendu que l'action y<sup>68</sup> est<sup>69</sup> contraire.

Pour desarmer l'ennemy sans venir aux prises c'est à dire sans passer, il faut luy engager doucement<sup>70</sup> et hors de mesure le faible de son épée de prime moyenne en dedans puis tourner la main de prime en quinte, luy battre le my fort de l'épée avec force et violence elle s'otera facilement de la main etant chassée à gauche dedans.

La mesme action se peut aussy pratiquer de l'autre coté en allant doucement à l'épée de l'ennemy de quinte moyenne en dehors et d'un autre mouvement du poignet de quinte en prime aussy violent que le premier, luy chasser le my fort de son épée de dedans en dehors, elle sortira de la main aussy facilement que de l'autre coté, il y a d'autres moyens pour l'effect que dessus que nous laisserons pour abregé, voyant ceux quand on est attaqué.

Pour agir de la methode cy dessus quand l'ennemy attaque le premier, il faut remarquer s'il soutient le bras et l'épée en poussant, ou s'il laisse aller l'un et l'autre à bas après l'action. S'il soutient le bras en poussant de quarte en dedans, il faut parer du fort de l'épée en tournant le corps à droit, puis avancer le pied et la main gauche sur la ligne droite en avant luy prendre de la main gauche la garde de son épée, et retirant le pied droit derriere le gauche, sans la quitter pour le faire parler ou en user à discretion. Que s'il se jerte en avant pour venir à la luitte, et qu'on ayt dessein de l'épargner, il ne faut que porter le pied gauche derriere le droit sans abandonner son épée et ainsy continuer de l'autre pied, ou luy donner.

La mesme prise de l'épée se pratique de la mesme façon lorsque l'ennemy pousse son coup en seconde en parant aussy en seconde, avançant le pied et la main gauche pour prendre son épée, retirant puis après le corps sur la jambe droite pour le faire parler ou autrement. Voyla quant aux prises. En voicy d'autres pour le desarmer.

Si donc l'ennemy pousse comme dessus de quarte en dedans, il faut luy parer de quarte moyenne en baissant la main et le fort de l'épée sur le my fort de la sienne, pour en chasser le faible à gauche portant la main gauche en quarte par le dessous de la garde pour la prendre appuyant le fort de l'épée sur la lame, et lever la main gauche sans quitter la garde, elle sortira fort facilement par ce moyen.

Que si l'ennemy pousse son coup en seconde par le dessus, il faut aussy parer en seconde en avançant le pied gauche et porter la main gauche en quinte pour prendre la garde de son épée par le dessous de sorte que le fort d'icelle soit entre le pouce et le premier doigt, et la tourner de quinte en prime elle sortira de la main avec une si grande facilité qu'un enfant l'osterait au plus fort homme. Cette methode etant un peu difficile à comprendre pour ceux qui n'entendent pas

---

68 *Le mot « y » semble avoir été ajouté au-dessus de la ligne.*

69 *Transcription incertaine.*

70 *Les mots « l'épée » sont barrés à cet emplacement.*

bien les/ses<sup>71</sup> termes par ses écrits la pratique leur en sera peut estre plus facile, leur etant bien enseignée il y a une infinité d'autres moyens pour agir comme dessus mais comme la prolixité en seroit ennuyeuse si peu que nous en avons fait connoistre suffira pour rendre nostre aspirant en état de donner l'épreuve de sa capacite le jour destiné à son experience, en attendant lequel nous l'incitons de travailler puissamment aux moyens que nous luy avons donnés pour en contracter l'habitude cependant que nous luy dresserrons l'ordre qu'il y doibt tenir pour en sortir à sa gloire et à nostre honneur, ces figures cy après finiront cette premiere partie suppliant le lecteur d'excuser les fautes qu'il y pourra remarquer, qui sont à la verité pardonnables pour celuy qui n'a eu pour guide un tel ouvrage, qu'un simple sens commun accompagné d'une assez longue pratique, qui luy a donné la hardiesse d'etaller en public ce qu'il a enseigné avec assez de bonheur pour y avoir reussy au contentement de plusieurs princes, grands seigneurs et autres gentils hommes et gens de qualité plus de trente années durant auparavant de le faire imprimer.

## Fin de la premiere partie

# Deuxiesme partie de l'art en fait d'armes

## Deuxiesme partie Contenant l'ordre et la methode qu'un aspirant à la maistrise doit observer pour sortir à son honneur contre les six maistres qu'il doit combattre l'un après l'autre le jour de son experience de l'epée seule et de l'epée et du poignard

### De l'assemblée des maistres pour l'experience de l'aspirant chap. 1.

Le temps porté par le brevet de nostre aspirant étant achevé et bien et deument quittancé par son dit maistre et les notaires Royaux, il fera election d'un conducteur ou parrain du nombre des anciens maistres de la compagnie, lequel le conduira chez le syndic et les gardes d'icelle, pour le prier d'assembler les anciens afin d'examiner son dict brevet, et voir par son acte baptistaire s'il a l'aage competant pour estre receu à l'experience qui est celui de vingt cinq ans et non à moins pour des raisons tres considerables dont nous ne voulons parler presentement, ce qu'étant connu et verifié ledit sindicq fera sçavoir aux six derniers receus qu'ils ayent à se tenir prests, et en exercice au jour qu'il leur sera donné pour faire la susdite experience laquelle approchant, le dit aspirant ira avec son dit parrain au logis de monsieur le procureur du Roy, à celui du sindicq, des gardes, et de tous les autres maistres de la dite compagnie ; afin de les convier de se rendre au lieu designé<sup>72</sup> pour la dite experience auquel, chacun étant arrivé et placé selon l'ordre de la reception, les status et ordonnances seront mis par les doyens de la dite compagnie devant mondit sieur procureur du du<sup>73</sup> Roy lequel sera supplié de faire observer de point en point, sans aucunement y contrevenir l'article concernant la reception, et ledit aspirant comme aussy ceux, qui doivent l'éprouver iront vestir leur camisolles blanches, afin que les coups qui seront donnés de part et d'autre soient mieux marqués. Et sera posée une marque rouge un peu au dessous

---

72 *Transcription incertaine.*

73 *Doublement du mot « du » de la page précédente.*

du mouvement de l'épaule<sup>74</sup> droite dudit aspirant, ou celui dudit maistre qui donnera le plus prés gagnera le prix de l'épée. Ce qui étant fait, il sera présenté par le parrain à la compagnie, à laquelle ayant fait la reverence, il se retirera à l'un des bouts de la salle, comme aussy celui qu'il doibt combattre à l'autre bout, pour se tenir prests à l'ordre qui leur sera donné par ledit sindic et les gardes. En attendant lequel il ne sera pas mal à propos, comme il nous semble, de faire une petite recapitulation en forme d'avis à nostre dit aspirant des principales maximes dispensées en divers endroits de nostre premiere partye, pour luy en rafraichir la mémoire, afin que s'en servant à propos dans une telle occasion, la pratique luy en soit plus favorable.

## **Maximes generales dont on se doibt servir dans tous assauts ou combats de l'épée seule** **chap. 2.**

Comme nous avons déjà dit que le Jugement et le courage étoient la baze et le fondement de tout cet edifice, en cette occasion où il s'agit de reduire en pratique, non seulement avec le fleuret, mais aussy avec l'épée lorsqu'il en sera besoin, ce que la theorie a fait connoistre, nostre aspirant aura recours à ces deux belles qualitéz ayant le jugement net et l'esprit fort present, afin de bannir la peur et d'éviter la furie ainsy que deux extremitéz tres perilleuses, considerant le lieu et le terrain où il sera, quel ennemy il doibt combattre, s'il est adroit ou mal adroit, craintif ou resolu, éгалer les armes et partager le jour entre deux, n'avoir trop bonne opinion de soy mesme, ny si mauvaise de son ennemy, que cela l'oblige à le mepriser, ny aussy à le craindre, de ne pas entrer dans la mesure en se mettant en garde, mais de se retirer en arriere pour prendre ses distances, que son premier objet soit de ne point recevoir en donnant et de bien considerer en quelle situation sera la pointe de l'épée de son ennemy, et comme il est en garde, d'agir sitost qu'il sera dans la mesure et d'en sortir, ou passer au plus vite, après avoir attaqué ou pris le temps, de ne pas négliger de donner aux parties les plus avancées, auparavant d'alonger aux corps, de se servir de quelque appel ou tentative, afin de découvrir le dessein de son ennemy, pour agir par le contraire, observer les trois diverses distances dont il a été parlé au deuxiesme chapitre du deuxiesme livre, afin de le conserver en sa force, revenir de son épée à celle de l'ennemy, après avoir poussé au lieu de la laisser aller à bas, de rapporter la main pour en parer, de se servir du cercle entier, quand il sera question d'une simple défensive, ne pas écarte le fort de l'épée plus de quatre doigts en parant pour estre plus prompt à la riposte, que toutes ces parades de l'épée soient accompagnées de celle du corps, pour encore plus assuré, ne pas bouger le pied droit en parant un coup de pied ferme de l'avancer contre ceux qui ne poussent qu'à demy, ou hors de la mesure, et de la rompre du corps en dégageant contre ceux qui forcent la ligne ou poussent en seconde par le dedans, ou en quarte par le dehors, de ne pas s'ébransler par les feintes ny se laisser duper par les apels, se servir de la feinte après le coup, de l'apel après la feinte, et de la double feinte si l'ennemy ne répond à l'apel, qu'ayant paré la feinte il evite le coup en reculant. Que si l'ennemy vient à l'apel ou tentative, dont nous avons parlé cy dessus, de sorte qu'il pousse, qu'il passe, qu'il fasse feinte, le contrapel l'engagement le battement de l'épée ou quelque autre sorte de mouvement dans la mesure, ou hors la mesure, ou en avant dans icelle qu'il demeure

---

74 *Le mot « gauche » est barré à cet emplacement.*

ferme sans s'ébranler, qu'il recule avec dessein ou en desordre, ledit aspirant prendra son temps de telle sorte qu'il puisse luy opposer le veritable contraire de son action, comme le plus beau secret de son affaire, et l'unique moyen de parvenir à son dessein, c'est à sçavoir de luy pousser de pied ferme à la plus longue distance de l'une des quatre gardes à la partie la plus découverte et où sera posé le faible de son epée, en cas que l'ennemy luy souffre la mesure, de redoubler le mesme coup ou un autre après avoir retiré le corps sur la partie gauche, en parant de sauter en arriere, après ce redoublement, à dessein de l'attirer en avant pour le prendre sur le temps de la marche en quartant de pied ferme, ou en passant selon l'action et le mouvement que l'ennemy fera de son epée, observant l'une des choses que nous avons déjà dit quand on vient aux prises qui est de prendre et saisir la garde de l'ennemy pour le faire parler, de passer outre et se remettre en garde derriere luy, ou de venir à la luitte et au corps, si l'on se croit le plus fort, de parer, riposter ou prendre le dessous, s'il pousse le premier prendre le temps en quartant, ou en lachant le pied droit ; s'il court ou passe en avant, de pousser de pied ferme ou autrement, ou de reculer un peu hors de la mesure dans le temps qu'il fait la feinte pour prendre au second temps ne l'ayant pût au premier d'user de ruses et de finesses quand il fera le contrapel luy en faisant un de pareille nature et à un dessein opposé, prendre le temps en degageant si l'ennemy entre dans la mesure en engageant, ou se retirer en degageant avec dessein ou le prendre sur le temps qu'il avancera, de n'endurer aucun engagement dans la mesure mais de pousser passer<sup>75</sup> se retirer ou autrement, ne point laisser assujettir son epée, user de la feinte ou du contrapel à la partie que l'ennemy se découvre à dessein ou de forcer la ligne en poussant de pied ferme du coté où il croit estre le plus couvert qui est une action qui souvent nous reussit en pareille rencontre, passer faire la quarte du pied gauche celle sur l'epée ou sous le coude, s'il rompt seulement la mesure du corps sans bouger les pieds, ou achever le coup de pied ferme ayant gagné la mesure, s'il ne bouge apres l'apel changer de garde et de situation hors de la ligne en le posant sur une autre à droit ou à gauche, ou le retirer jusques à la premiere distance pour obliger l'ennemy à quitter sa garde, faut entrer le premier dans la mesure ne pas bouger le pied gauche de son centre, si l'ennemy tourne à droit ou à gauche pour faire changer de place à l'aspirant, il portera seulement le pied droit sur la ligne, afin d'estre tousjours en force et en état de le prendre sur le temps qu'il entrera dans la mesure, de le suivre à pas réglés fort petits, et non précipitamment comme la plupart, lorsqu'il recule avec dessein, ou<sup>76</sup> de l'attaquer du jeu coulant de toutes les manieres dont nous avons parlé s'il recule en desordre qui sont la plus grande partie des manieres les plus generales et considerables dont nostre aspirant se peut servir en tous assauts et combats de l'epée seule ; mais comme il est obligé de combattre contre six personnes differentes, aux deux premiers desquels il est obligé de donner un coup sans recevoir, ou deux au second en cas qu'il n'en donne point au premier, sur peine d'estre renvoyé à l'école, et que tous agissent avec difference, ce que nous venons de luy faire connoistre en general ne seroit pas suffisant pour parvenir à son dessein si nous ne luy enseignons en particulier, ce qui le pourra faire reussir à son contentement.

---

75 *Un début de mots, peut-être « po » est barré à cet emplacement.*

76 *«ou» écrit au-dessus de la ligne, peut-être un oubli.*

## Premier assaut de l'épée seule chap. 3.

Encore que dans la pratique du combat on ne puisse bonnement déterminer les véritables moyens pour les commencer non plus que ceux de les conduire à une heureuse fin, puisque le tout dépend absolument de se servir de l'occasion, en prenant le temps comme il se présente, cela n'empêche pas que nous ne fassions voir à nostre aspirant les moyens les plus assurés pour arriver au point où il desire, car comme il n'y a que trois moyens assurés pour obtenir l'avantage sur l'ennemy, à sçavoir de le desarmer, de l'estropier ou de luy oter la vie, qu'il n'est pas icy question de cette dernière extrémité non plus que de la seconde ne combattant que pour l'honneur, avec des armes qui ne sont pas offensives, et contre des ennemys qui ne sont réputés tels que par cérémonie, il ne doit apprehender de mettre en pratique ce que nous luy allons faire connoître cy après puisqu'il a déjà acquises les qualités nécessaires pour cet effect. L'ordre étant donné de commencer, ledit aspirant trempera le bout de son fleuret dans l'ocre jaune préparée à cet effect, comme aussy fera dans le rouge, celui contre lequel il doit combattre, afin de discerner les coups qu'ils se donneront de part et d'autre, puis ils feront l'un et l'autre deux grands pas en arrière en forme de révérence à la compagnie pour prendre leur distance, et observer leur marches pour commencer de venir à la mesure.

Et comme l'audace et la hardiesse aussy bien que la grace et la liberté se doit faire paroître dans le combat où pour l'ordinaire les jeunes sont les premiers vaincus, l'aspirant fera paroître dans son visage et dans son port une contenance martiale et généreuse en faisant les deux grands pas en avant et ensuite les petits, dont il a été parlé pour arriver à un ou deux pieds ou environ de la mesure du pied ferme, pour ce lieu tâcher de découvrir l'intention de son ennemy, afin d'agir par connoissance ; car comme il n'y a pas de plus grand avantage que celui là, il n'y a rien aussy de si difficile, si elle ne se communique au dehors par quelque action qui la rende visible, ainsy qu'il a été dit. C'est pourquoy il est besoin de moderer ses passions pour donner lieu au jugement de faire ses fonctions dans une occasion, où les fautes ne se peuvent éviter dans cette condition, puisqu'il est certain que l'ennemy peut plustost agir par inclination que par art, et que s'il est téméraire tout ce qu'il fera sera égal à soy [4 longs tirets]<sup>77</sup> repeter à des actions forcées, toutes violentes, en luy faisant quelque appel tentative ou demy coup aux parties les plus proches, afin de l'obliger d'avancer demeurer ou reculer. S'il fait ce premier commencement il n'y a pas de plus belle invention que celle de se servir de cette occasion, en le prenant sur le temps qu'il entre à la mesure : comme de luy pousser en quarte de pied ferme de la deuxième distance s'il est ouvert en dedans, de prendre le dessous en tierce ou en quarte, en baissant le corps à gauche en devant, ou de luy pousser en seconde par le dessus s'il vient à l'épée par le dedans, ce qui se doit exécuter de pied ferme en passant ou en quartant selon la grandeur du temps que l'ennemy fera paroître. Que si l'ennemy ne bouge pour l'appel, l'aspirant achevera d'entrer dans la mesure, approchant insensiblement la pointe du pied gauche puis de mesme le talon, et poussera son coup en quarte de pied ferme de la plus longue distance, luy donnant à l'épaule droite par le dedans puis il rompra la mesure du corps en parant la riposte de son ennemy et luy redoublera en seconde par le dedans en passant et luy prenant la garde de l'épée

---

77 *Les tirets semblent indiquer du texte manquant.*

en cas qu'il s'avance en parant ou après avoir receu, sinon l'aspirant fera la retraite hors de mesure pour y revenir par le mesme ordre qu'auparavant.

L'aspirant ayant tenté ces moyens cy dessus s'il trouve que l'ennemy ayt la parade bonne en dedans il remarquera de quelle façon il pare afin d'agir par les feintes, il luy fera la feinte en quarte de ligne droite au mesme endroit, s'il pare de tierce il luy donnera en seconde par le dessus, s'il pare de quarte haute il luy donnera, en rompant la mesure à chaque fois qu'il aura poussé soubs le poignet. S'il pare en prime basse il luy donnera en quinte par le dessus pour parer la riposte et redoubler où l'ennemy fera jour, puis fera sa retraite ordinaire pour prendre le temps, en quartant passant ou de pied ferme selon que l'ennemy agira en le suivant, que si cette sorte d'attaque n'a bien reussy à nostre dit aspirant, il reviendra encore à la mesure, et fera l'apel de la feinte cy dessus, en equartant un peu le faible de son épée, et en s'ouvrant par le dedans, si l'ennemy pousse sur ce temps il parera et ripostera aussy par le dedans, ou il baissera le corps en devant, en luy donnant de l'épée par le dessous, mais si au lieu de prendre le temps cy dessus, il rompt seulement la mesure du corps, l'aspirant luy fera quarter du pied gauche, en luy donnant quarte à l'épaule droite en passant outre, pour se remettre en garde derriere luy ou demeurer aux prises pour luy oster l'épée et le jeter à bas.

Après que l'aspirant aura agy de la façon que dessus, s'il n'y a pas encore rencontré son avantage il reviendra derechef, à la mesure ordinaire, c'est à dire à demy pied d'icelle, et posera le faible de son épée sur le faible de celle de son ennemy, en quarte par le dedans, afin de l'obliger d'agir ou d'entrer le premier dans la mesure ; s'il degage en avançant l'aspirant tournera la main en seconde en luy donnant de pied ferme par le dessus, et redoublera en redoublera en prime par le dessous si l'ennemy dégage en<sup>78</sup> engageant l'épée de l'aspirant par le dehors il baissera la prime en poussant de pied ferme en quarte par le dedans.

S'il recule l'aspirant le suivra d'un pas coulant en luy faisant la feinte en seconde par le dessus pour luy donner en prime haute par le dessous. S'il fait la feinte l'aspirant poussera de pied ferme de la deuxiesme distance, s'il entre en la mesure en la faisant, ou il la rompra du corps et des pieds à dessein de la faire venir en avant pour luy pousser sur le temps de la marche à la partye qui sera la plus découverte. La mesme attaque se pouvant pratiquer par le dehors, l'aspirant s'étant approché à la mesure comme dessus, il posera le faible de son épée, sur celui de l'ennemy en seconde par le dehors, s'il degage en poussant, il parera et ripostera s'il fait la feinte au lieu de pousser, l'aspirant prendra le temps et poussera de pied ferme de la deuxiesme distance, si l'ennemy dégage en engageant l'épée de l'aspirant, il baissera le faible de son épée, en luy donnant seconde par le dessus, s'il recule en degageant il battra le faible de son épée, en coulant par le dedans, et luy donnera de pied ferme en seconde par le dessus.

S'il fait l'apel à l'épée par le dedans, l'aspirant luy fera la feinte en dehors et luy donnera de pied ferme en quarte par le dedans.

Si l'ennemy pare la feinte et le coup, l'aspirant luy fera la feinte double dehors et dedans, et luy donnera en seconde de pied ferme par le dessus.

S'il force l'épée de l'aspirant, au lieu de degager il baissera la pointe de l'épée subtilement, pour luy donner en degageant en quarte de pied ferme en dedans, ou il rompra la mesure, en degageant en dehors pour luy donner de quarte en dedans autant qu'il y entrera.

S'il fait la quarte du pied gauche en dedans l'aspirant laissera le corps en devant, en luy don-

---

78 *Le mot « avançant » est barré à cet emplacement.*

nant de quarte ou en quinte par le dessous, et non en seconde, comme beaucoup d'autres qui n'ajustent pas par ce moyen.

S'il recule avec dessein d'attirer l'aspirant, il marchera doucement à petits pas en avant, afin de le suivre et de gagner la mesure pour luy pousser de la plus longue distance de pied ferme lorsqu'il y sera, pour parer et riposter. S'il pousse pour prendre<sup>79</sup> s'il pousse pour prendre le temps en quartant, ou de pied ferme, s'il passe ou fait la feinte.

Que si l'ennemy recule en desordre, l'aspirant le suivra sans se précipiter, comme d'aucuns, mais yra à pas régléz en battant son epée par dedans pour luy donner dessus ou dessous, et au lieu de se retirer pour se remettre en garde, ainsy que d'aucuns, approchera le pied gauche à la place du droit, pour reprendre force et continuer en redoublant de pied ferme à la partye où il sera le plus découvert.

Que si l'ennemy previent l'aspirant en l'attaquant le premier, il se mettra sur la defensive composée, en repoussant ses coups par d'autres. Comme s'il fait un appel ouvert par le dedans, il luy en fera un semblable afin de l'obliger à pousser le premier, pour parer et riposter, ou pour prendre le dessous.

S'il fait l'appel d'engagement par le dedans, il luy fera la feinte en quarte par le dehors pour luy donner en quartant par le dedans, ou luy fera un contr'apel à son gré par le dehors, pour l'obliger à prendre de le temps en dedans, afin de se servir du contretemps en parant et ripostant, ou en prenant le dessous.

Si l'ennemy fait l'apel d'engagement à l'epée par le dehors, l'aspirant luy fera la feinte de quarte en dedans, et luy donnera en seconde par dessus, ou luy fera le contr'apel par le dedans pour luy donner en prime haute sous l'epée, en dehors dans le temps qu'il degage son epée.

S'il attaque en poussant son coup de pied ferme par le dedans il parera de la mesme figure, et luy ripostera au mesme endroit aussy de pied ferme. S'il pousse en seconde par le dessus il parera aussy en seconde, et luy ripostera en prime par le dessous, ou tournera la main en forçant le faible de son epée pour luy donner en quinte au petit ventre, qui est une parade fort assurée etant composée du demy cercle.

S'il pousse de pied ferme en coupant en quarte sous le poignet ou la garde de l'epée, l'aspirant baissera la pointe en parant de quarte basse et luy ripostera de mesme au petit ventre.

S'il pousse de seconde en dehors par le dessous il parera en seconde basse et ripostera de la mesme figure par le dessus, et redoublera dessous en passant<sup>80</sup> à l'epée.

Si l'ennemy attaque par les feintes, l'aspirant prendra le premier temps qu'il commencera d'entrer à la mesure, ou bien il reculera s'il est surpris pour avoir le temps de parer, et de suivre l'ennemy sur la retraite, en luy faisant la feinte dedans et dehors, dessus et dessous, pour luy donner dans l'une des partyes qu'il découvrira, lorsqu'il aura gagné la mesure, ainsy qu'il a été dit dans la premiere partie au deuxiesme chapitre du cinquiesme livre.

S'il attaque ledit aspirant par les passes ou par les quartes, il disposera son epée de sorte qu'il luy puisse augmenter cette envie<sup>81</sup>, tenant la pointe de l'epée fort haute, ou moyenne avancée. S'il passe sur l'epée, il quartera, ou s'equartera de la ligne à droit et luy donnera au milieu du corps de quarte par le dedans, en passant outre pour se remettre en garde, où étoit l'ennemy.

---

79 *Doublement du début de phrase montrant une erreur de copie*

80 *Transcription incertaine.*

81 *Transcription incertaine.*

S'il passe sous l'épée par le dehors, la mesme quarte que dessus est le contraire, ou parera le coup en lachant le pied droit derriere à gauche, pour prendre de la main gauche la garde ou son épée. S'il fait la quarte sous le coude, où l'aspirant se découvrira pour l'obliger d'y venir, il tournera la main en seconde en baissant le corps en devant pour luy donner le coup en dedans. S'il fait la quarte sur l'épée il parera de l'épée en lachant le pied droit derriere le gauche, pour luy donner aux reins, ou autrepart. Ce peu d'observation etant capable de donner un entier avantage à nostre aspirant : il se retirera à la premiere distance, pour reprendre haleine et se préparer au deuxiesme assaut.

## Deuxieme assaut de l'épée seule chap. 4.

Nostre aspirant etant sorty victorieux de son premier combat, il est à presumer que son adresse luy fera obtenir le mesme avantage de son deuxiesme, où il se va presenter. Pour lequel effect s'étant remis en sa garde ordinaire, comme il a fait cy devant : il reviendra vers son deuxiesme opposant qui n'a pas dessein de l'épargner, non plus que le premier, observant la mesme marche qu'auparavant pour commencer la premiere mesure, et pour arriver à demy pied ou environ d'icelle, à laquelle distance étant arrêté, il fera un double apel en dehors et en dedans pour voir si l'ennemy produira quelque action, s'il ne bouge sans s'ébranler, l'aspirant sautera en arriere afin de se faire suivre, pour dans le temps qu'il avancera passera en seconde sur son épée en luy donnant au mouvement de l'épaule droite.

S'il ne bouge de sa place l'aspirant marchera du pied gauche, sur la ligne aussy à gauche, pour n'entrer pas à la mesure, et au deuxiesme pas qu'il fera du pied droit sur la mesme ligne, il fera un apel d'engagement à l'épée de l'ennemy par le dehors afin de l'obliger de prendre le temps pour luy donner de contretemps, en luy poussant par le dessous, pour parer et riposter en quinte sous le coude au coté droit ; que s'il ne bouge encore pour ledit appel, l'aspirant luy fera la feinte double bas et haut, pour luy donner en prime haute par le dessous, ou luy forcera le faible de son épée pour luy donner en quinte au petit ventre.

Si l'aspirant se met en garde en tierce basse avancée, et que l'ennemy vienne pour la battre ou l'engager de prime basse, il degagera prompt<sup>82</sup> la pointe de l'épée pour luy donner en quinte de pied ferme au petit ventre en quartant.

Si l'ennemy fait l'apel d'engagement à l'épée de l'aspirant de quarte basse en dedans, il tournera brusquement la main, en luy battant la sienne de seconde basse pour luy donner de pied ferme de la mesme figure au petit ventre par le dehors, puis il rompera la mesure levant la pointe de son épée, et redoublera en passant en prime par le dessous aussy en dehors.

L'aspirant s'étant remis en garde pour recommencer quelque autre sorte d'attaque, si l'ennemy vient à luy ayant sa pointe en quarte haute, ou il fera la feinte haute au visage en baissant le poignet, et levant le faible de son épée, touchant un peu celuy de l'ennemy en dedans pour luy donner sous le poignet en quinte, se baissant le corps en devant, puis il fera sa retraite dans un seul temps sans redoubler.

Si l'ennemy tient la pointe haute en dedans l'aspirant luy fera la feinte en seconde par le dessus

---

82 *Transcription incertaine. Peut-être abréviation de promptement.*

et luy donnera en prime par le dessous, s'il prend le temps à la feinte, il luy fera l'apel ou l'engagement par le dessus et parera dessous, luy faisant la feinte sans bouger le pied par le dessus pour luy riposter dessous.

Si l'ennemy vient à la mesure pour engager l'épée de l'aspirant en dedans, il luy fera la feinte simple, sans bouger le pied, en dehors, et luy donnera en quarte au milieu du corps par le dedans. S'il tient la pointe de son épée ny haute ny basse, ny en dehors ny en dedans l'aspirant luy engagera de tierce en seconde et luy donnera en prime par dessous.

S'il dégage au premier temps il tournera le corps et la main en quarte, et luy donnera en quartant par le dedans, ou il parera et ripostera au mesme endroit de la mesme figure.

Que si en dégageant il rompt la mesure du corps et des pieds, l'aspirant luy battra le my fort de son épée en coulant par dedans, et luy donnera en seconde par le dessus, et redoublera par le dessous, puis il sautera hors la mesure, se remettant en garde pour passer sur l'ennemy en cas qu'il le suive, tenant l'épée avancée, ou pour quarter s'il vient à luy l'épée et le bras retiréz.

Si l'ennemy a de l'inclination à pousser de tout temps, l'aspirant luy fera une demye botte de quarte en dedans, et sur le temps qu'il prendra il luy donnera de contretemps, en tournant la main et baissant le corps en seconde de pied ferme, ou en passant à son épée par le dessous.

L'aspirant s'étant remis en garde et rentré à demy pied de la mesure comme devant pour obliger son ennemy de prendre encore le temps, il engagera le faible de son épée en quarte par le dedans afin de luy donner en quartant sous le coude du coté droit, au temps qu'il degagera en poussant par le dessus.

Si l'ennemy fait un apel à l'épée de l'aspirant par le dehors, au lieu de prendre le temps en<sup>83</sup> poussant, il rompera la mesure du corps et des pieds, en luy presentant la pointe de son épée de quarte en dedans et sur le temps qu'il entrera dans la mesure, il luy fera la feinte dehors et luy donnera dedans de pied ferme ou en quartant.

Mais si l'ennemy attaque l'aspirant d'abord qu'il est en présence, il se tiendra le plus ferme qu'il pourra sans quitter sa garde, ny s'ébranler pour les feintes, se tenant toujours un peu hors de mesure, afin de mieux reconnoistre quelle sorte d'attaque il fera. S'il pousse de pied ferme en forçant le faible de son épée de quarte en dedans, il baissera le corps en luy donnant de pied ferme par le dessous.

Si l'ennemy pousse du pied et seconde par le dessus, l'aspirant parera aussy en seconde et luy donnera la riposte au mesme lieu.

## **Assaut au combat composé de toutes les regles generales pour attaquer et pour se defendre contre toute sorte de gens adroits chap. 5.**

Nostre nouveau maistre ayant repris<sup>84</sup> ses armes, pour prester le serment au roy qu'il avoit quittées, il fera ainsy qu'auparavant la reverance à la compagnie, se retirant à l'un des bouts de la sale, pour prendre ses distances, et revenir encore à demy pied de la mesure, avec resolution de si

---

83 *Transcription incertaine. Le mot « en » a été inscrit sur un autre peut-être en correction.*

84 *Transcription incertaine. Le mot a été inscrit sur un autre peut-être en correction.*

bien defendre son prix, que celuy qui l'emportera ne se puisse se vanter de l'avoir gagné qu'avec beaucoup de difficulté et comme il n'est plus icy question de le traiter d'aspirant, puisqu'il est arrivé avec honneur au point où il aspirait, nous nous servirons désormais des termes ordinaires pour instruire et enseigner le general.

Nous allons tâcher d'y apporter quelque ordre qui soit plus regulier que celuy dont nous avons etéz contraints de nous servir aux deux premiers assauts, où nostre nouveau maistre avoit plus d'interest, d'agir<sup>85</sup> et selon le temps et l'occasion qui se presentoit pour y trouver son avantage, que non pas à present, où il ne s'agit plus que de defendre son prix : car comme il est obligé de faire encore quatre assauts de l'épée seule, nous avons jugé qu'il estoit plus à propos d'enseigner la methode d'attaquer et de se défendre de chaque garde particuliere que mettre la pratique de toutes ensemble ainsy que nous avons fait cy devant pour les raisons que nous avons alleguées. Ce troisieme assaut sera donc composé des regles et maximes qu'il faut observer pour attaquer toutes les gardes de prime et aussy s'en défendre, le quatriesme le moyen d'agir contre les gardes de seconde ; le cinquiesme fera voir la methode de combattre toutes les tierces, et la sixiesme enseignera la methode de mettre en pratique les regles les plus ordinaires, pour obtenir un entier avantage sur les gardes de quarte ; et quant à la quinte<sup>86</sup> [*trois croix*]

Pour donc commencer cette pratique par quelque ordre qui soit plus regulier que les assauts precedens nous tacherons de contraindre l'ennemy à l'une de ces trois necessitez dont nous avons parlé cy devant, à sçavoir d'avancer, demeurer, ou reculer, remarquant dans un instant quelle action il fera, et en quelle situation sera la pointe de son épée et quelle garde il resoudra pour attaquer et pour se défendre.

S'il est en garde de prime haute avancée ainsy que quelques uns affectent cette garde plustost qu'une autre moins contrainte nous ferons en sorte de l'atirer à la mesure du pied ferme, afin que dans le temps qu'il y entrera nous puissions luy donner aussy de pied ferme, en luy poussant de quinte en forçant le faible de son épée du fort de la nostre et en baissant la main, après laquelle attaque nous ferons la retraite, puis nous viendrons engager le fort de son épée d'un appel en quarte par dessous et dégager en dedans en poussant nous parerons et riposterons en ligne droite en quarte en cette garde nous luy pousserons de pied ferme de la plus longue distance en prime haute par le dessous puis nous ferons nostre retraite dans un seul temps en relevant la pointe de nostre épée en dehors. S'il nous suit en furie nous passerons ou quarterons dans le temps de sa marche, ou nous luy donnerons encore de pied ferme de la deuxiesme distance s'il avance à petit pas.

Après cette premiere attaque de pied ferme nous luy ferons la feinte dessous pour luy donner dessus. S'il prend le temps nous luy ferons l'apel à son épée en dehors s'il pousse ou passe nous parerons en seconde et luy donnerons en prime par le dedans. S'il bouge à l'apel nous luy ferons la feinte double, dessous et dessus et nous donnerons en prime par le dessous en passant, pour prendre son épée de la main gauche en quinte.

Après avoir attaqué comme dessus cette garde de prime, si nous voulons venir aux prises nous viendrons à la mesure des passes volontaires, nous ferons la feinte par dessus la pointe de l'épée de dehors en dedans, et sur le temps que l'ennemy baissera la pointe en dedans, nous passerons du pied gauche en luy donnant en seconde par dessus, que si nous voulons passer en prime par

---

85 *Transcription incertaine.*

86 *La fin de la phrase semble manquante.*

le dessous nous disposerons le faible de nostre epée de quarte en dedans, et tournerons la main et le corps en prime en passant du pied gauche, et luy donnant sous l'aisselle. Nous pourrions nous étendre sur cette maniere d'attaquer, mais la prolixité en seroit inutile. Voyons la façon de nous en défendre. Si l'ennemy nous attaque de la sorte que nous l'avons attaqué en nous poussant de pied ferme en dehors de prime par le dessous, nous parerons aussy en prime et luy riposterons de la mesme figure au mesme endroit, ou bien nous luy ferons la feinte dessus après avoir paré, et luy donnerons dessous en passant ou de pied ferme. S'il fait la feinte dessous, nous prendrons le temps en luy donnant en quarte de pied ferme par le dedans.

S'il fait la feinte dessus nous luy donnerons en prenant le temps en prime par dessous en passant ou de pied ferme.

S'il fait l'apel à nostre epée en dehors nous luy ferons la feinte à la partye qu'il decouvrira pour luy donner de pied ferme ou autrement où il s'attend le moins, ou nous luy ferons un contr'apel pour le faire venir luy mesme où il prétend nous faire pousser.

S'il passe en prime haute par le dessous, nous la prendrons sur le temps de la passe en luy donnant au milieu du corps en quartant ; s'il fait la feinte de passer dessus pour passer dessous, nous baisserons le corps au premier temps qu'il fera en luy donnant de pied ferme en prime haute par le dessous. S'il passe dedans ou dessus l'epée, nous quarterons ou nous parerons en lachant le pied droit, que si au lieu d'attaquer par dessous il passe sur nous en dedans, ou par dessus, soit en engageant le faible de nostre epée ou de ligne droite nous dégagerons en quartant. S'il passe dessus ou mesme dedans ou nous parerons du fort de nostre epée en lachant le pied droit derriere le gauche, en luy saisissant la garde de son epée.

Mais si l'ennemy change sa garde de prime en seconde, nous nous tiendrons sur la tierce allant du my fort de nostre epée engager le faible de la sienne par le dedans. S'il souffre ledit engagement nous acheverons le coup en luy donnant de pied ferme en quarte par le dedans, et au lieu de faire la retraite nous baisserons le corps en luy donnant encore de seconde en passant par le dedans. Que si au lieu d'endurer le susdit engagement il degage en poussant par le dessus, nous prendrons le temps qu'il degagera en luy poussant de seconde de pied ferme par le dessus.

S'il fait le contr'apel à nostre epée en dehors, nous degagerons en reculant en dedans et pousserons ou passerons sur son epée en seconde par le dessus s'il nous suit.

S'il recule en degageant nous luy ferons la feinte en coulant de seconde par le dessus, pour luy donner en prime haute par le dessous.

Après avoir agy ainsy par l'attaque de l'apel en dedans, nous ferons encore la mesme attaque par le dehors en faisant l'apel de l'engagement du faible de l'epée de l'ennemy.

S'il entre à la mesure en degageant nous tournerons le corps et la main en quarte, en luy donnant de pied ferme ou en quartant par le dedans. S'il fait le contr'apel en s'ouvrant par le dedans, nous luy ferons la feinte en quarte au mesme endroit et nous luy donnerons par le dessus. S'il fait la quarte du pied gauche en dedans nous baisserons le corps en prenant le dessous.

S'il recule en degageant nous luy battons l'epée en coulant et nous luy donnerons en seconde par le dessus.

S'il ne bouge à l'apel nous romprons la mesure du corps et des pieds en degageant, et sur le temps qu'il avancera, nous luy donnerons en passant en seconde par le dessus. Voyla quant aux moyens les plus ordinaires pour agir contre la garde de seconde. Voyons les autres.

Si l'ennemy ne trouve pas son avantage sur la garde de seconde, il se met sur la tierce moyenne,

nous n'aurons pas peu<sup>87</sup> de peine à luy donner de pied ferme par le jeu simple, d'autant qu'étant composé de ligne droite, il ne se trouve aucun endroit où ne se trouve quelque partie de l'épée pour s'opposer à la nostre et l'empescher d'aller au corps, par ce moyen il faut donc avoir recours au jeu composé pour attaquer une telle garde. Nous entrerons pour cet effect à demy pied de la mesure où étant arrêté, si l'ennemy ne vous attaque le premier, nous luy ferons l'apel d'engagement à son épée par le dedans, pour l'obliger à resister, ceder ou degager.

S'il resiste de son épée en levant le fort d'icelle en approchant nous luy donnerons sous le poignet en coupant de quinte ou quarte au petit ventre en baissant le corps fort en devant.

S'il endure ledit appel nous approcherons un peu le pied gauche pour achever la mesure, et nous luy donnerons de pied ferme en quarte par le dedans, ou nous luy ferons la quarte du pied gauche après le dit apel.

S'il degage en entrant en mesure nous luy pousserons sur le temps, en luy donnant de pied ferme en seconde par le dessus, redoublerons par le dessous en passant, ou de pied ferme ainsy qu'aux autres occasions qui s'en presentent après le premier coup, dont nous ne parlerons pas souvent à cause que les repetitions en seroient trop ennuyeuses.

Si nous voulons attaquer cette garde par l'engagement nous irons de tierce en prime en liant le faible de son épée de dedans en dehors et nous luy donnerons en baissant fort le corps en prime par le dessous. S'il degage au premier temps nous tournerons la main et le corps en quarte, en luy donnant de pied ferme ou en quartant par le dedans. Que si cette sorte d'attaque ne nous reussit pas nous luy pousserons un demy coup au bras droit par le dessus, puis nous romprons la mesure du corps et des pieds en luy presentant nostre épée en quarte par le dedans, afin de le provoquer d'y venir. S'il entre à la mesure nous luy pousserons de pied ferme en seconde par le dessus, ou s'il n'y entre pas nous luy ferons feinte de luy donner dessus et luy donnerons en passant en prime par le dessous. La mesme attaque se pouvant faire par le dedans, nous luy pousserons comme dessus un demy-coup au bras en nous retirant hors de la mesure en degageant le faible de nostre épée en dehors afin de l'obliger à nous suivre, en allant trouver nostre épée ce que faisant nous luy pousserons en prenant le temps de quarte de pied ferme par le dedans redoublerons en seconde au mesme lieu, puis nous ferons la retraite ainsy qu' auparavant, en relevant l'épée par le demy cercle sur la sienne en dehors.

L'ennemy s'étant servy des trois gardes dont nous venons de parler, s'il veut encore essayer la quatriesme, nous esperons qu'il n'y rencontrera pas plus de seureté qu'aux autres, si nous l'attaquons par les angles qui se forment sous le coude au costé droit, et par dessus entre le poignet et la garde ainsy qu'il est dit.

Si donc l'ennemy approche à la mesure du pied ferme sur cette garde de quarte, nous luy pousserons de quinte sur l'épée ou dessous le coude en baissant la main et tournant le corps hors la ligne.

S'il prend le dessous en baissant le corps et tournant la main en seconde, il faut oter le corps de la ligne en quartant, et il se jetera luy mesme dans nostre épée. Voycy encore d'autres moyens que ces deux qui pourroient suffir.

L'ennemy ne quittant point cette garde nous luy ferons un apel d'engagement aussy de quarte par le dedans.

S'il pousse en seconde par le dessus nous parerons en rompant la mesure et sur la retraite nous

---

87 *Le mot « peu » est inscrit au-dessus de la ligne. Peut-être un oubli.*

luy ferons la feinte en coulant par le dessous et nous luy donnerons de pied ferme en seconde par le dessus.

S'il ne bouge pour cet apel, nous parerons un peu du my fort de nostre epée sur le faible de la sienne, afin de la mieux croiser, puis nous tournerons brusquement la main en seconde en battant son epée en dehors, pour luy donner aussy en seconde par le dessus.

S'il fait le contr'apel à l'epée en dehors nous romprons la mesure en dégageant en dedans, et prendrons le temps en poussant dessus dans il entrera dans icelle, puis nous passerons en redoublant par le dessous.

S'il nous attaque d'un apel ouvert par le dedans nous luy battons subtilement le faible de son epée au mesme endroit, faisant feinte en dehors pour luy donner en quarte de pied ferme par le dedans.

S'il fait l'appel par le dehors nous luy ferons le contr'apel ouvert en dedans, s'il pousse au contr'apel nous parerons et riposterons, ou nous reprendrons le dessous, luy donnant<sup>88</sup> [*quatre longs tirets*]

S'il fait l'apel à nostre epée par le dedans nous luy forcerons le faible de la sienne, pour luy donner en quarte de pied ferme, au mesme lieu s'il nous attaque de pied ferme par le dedans, nous parerons aussy en quarte pour luy donner en quinte sous le coude au coté droit. S'il pousse en seconde par dessus nous parerons de quarte en tournant le corps et le poignet de la mesme figure, et nous luy riposterons en quinte au petit ventre.

S'il se découvre le corps de quarte en dedans etant à mesure, pour nous obliger de pousser son coude au coté droit au lieu de luy pousser de pied ferme, nous luy donnerons au mesme endroit en quartant, et nous remettant en garde derriere luy.

S'il fait la feinte en trois temps dehors pour nous donner dedans, nous prendrons le premier en luy donnant de quarte au milieu du corps en quartant ou de pied ferme, ou nous ne bougerons à la feinte et prendrons le dessous.

Voyla quant aux moyens les plus ordinaires pour attaquer les gardes generales et s'en défendre, mais comme il ne nous peut estre possible d'insérer dans ce dernier assaut toutes les regles et maximes, dont il devoit estre composé à cause de tant de sortes de repetitions, qui se presentent, qui ne sont pas beaucoup agréables, nous avons etéz contraints afin d'y garder quelque sorte d'ordre dans cette matiere, qui de soy mesme n'en observe gueres de faire une maniere de recapitulation en forme de memorial à nostre journal ; que si nous ne nous sommes pas assez étendus sur cette matiere, c'est que nous avons jugé à propos de faire une maniere de recapitulation en forme d'avis aux demandes des regles generales du jeu composé pour s'en servir et enseigner cy apres.

*Tampon*

BIBLIOTHÈQUE RENNES MÉTROPOLÉ